



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
des transports et de l'environnement**

Le lundi 23 juin 2014 — Vol. 44 N° 3

Étude des crédits du ministère des Forêts, de la Faune
et des Parcs (2) : volet Faune et parcs

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente des transports et de l'environnement

Le lundi 23 juin 2014 — Vol. 44 N° 3

Table des matières

Faune et parcs	1
Discussion générale	1
Adoption des crédits	26
Adoption de l'ensemble des crédits	26
Documents déposés	26

Intervenants

M. Pascal Bérubé, vice-président

M. Laurent Lessard

M. Guy Leclair

M. Ghislain Bolduc

M. Serge Simard

M. Donald Martel

Mme Marie-Claude Nichols

M. Guy Bourgeois

M. Gilles Ouimet

M. Norbert Morin

* Mme Guylaine Berthiaume, Société des établissements de plein air du Québec

* M. Raymond Desjardins, idem

* Mme Nathalie Camden, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Note de l'éditeur : Les crédits du volet Forêts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ont été étudiés à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 20 juin 2014.

Le lundi 23 juin 2014 — Vol. 44 N° 3

**Étude des crédits du ministère des Forêts, de la Faune
et des Parcs (2) : volet Faune et parcs**

(Dix heures une minute)

Le Président (M. Bérubé) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission des transports et de l'environnement ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs téléphones cellulaires.

Faune et parcs

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du programme Faune et parcs du portefeuille Forêts, Faune et Parcs pour l'exercice financier 2014-2015. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude des crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Reid (Orford) sera remplacé par M. Morin (Côte-du-Sud); M. St-Denis (Argenteuil), par M. Huot (Vanier-Les Rivières); M. Gaudreault (Jonquière), par M. Leclair (Beauharnois); et Mme Soucy (Saint-Hyacinthe), par M. Deltell (Chauveau).

Le Président (M. Bérubé) : Merci. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix de ces crédits sera effectuée aujourd'hui, à la fin de la séance, et donc à la fin du temps qui est alloué à l'étude de ce programme. Puisque nous avons débuté nos travaux à 10 heures tapant, on termine à midi.

Discussion générale

Alors, je suis maintenant prêt à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle. M. le député de Beauharnois, la parole est à vous pour 17 minutes précisément.

M. Leclair : Merci beaucoup, M. le Président. Tout d'abord, mes salutations personnelles à vous. À tous mes collègues autour de la table, mes salutations, ainsi qu'au ministre, ainsi que son équipe, et les gens du ministère qui nous accompagnent, et les gens qui sont venus en commission pour assister aux crédits. Je salue aussi mon collègue Alex, chercheur avec moi pour les crédits cette année.

Alors, M. le ministre, c'est une première question. On avait demandé une question particulière, la question n° 2. On vous avait demandé... Les agents de la faune, de protection de la faune, on avait envoyé une question particulière pour savoir, depuis 2003, quelle était soit l'évolution ou la dévolution des agents de la faune, puis, malheureusement, on a reçu un tableau qui nous a donné comme suit : En 2003 seulement, 388 employés, alors que la question était plus de voir les effectifs depuis 2003. Alors, j'aurais aimé avoir ce tableau-là. Alors, si c'est possible pour vous de nous le faire parvenir, depuis 2003, les agents de la faune, alors, ce serait apprécié qu'on puisse le déposer en commission parlementaire.

Toujours en parlant des agents de protection de la faune, M. le Président, j'aimerais savoir de la part du ministre... On connaît la situation actuelle, on dit qu'il y a un manque d'effectifs d'environ 76 postes vacants. Alors, on connaît la lourde tâche que les agents de la faune ont à faire, autant pour leur protection à eux-mêmes que la protection de tous les gens de nos régions autour de nos parcs. Alors, j'aimerais savoir de la part du ministre s'il a l'intention de combler ce manque.

On se souviendra... Je salue le député de Dubuc, qui est avec nous aujourd'hui, qui, lorsqu'il avait été ministre, avait dit que, les agents de protection de la faune, on excluait la mesure de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux, qu'on les remplacerait tous pour s'assurer qu'on ait suffisamment d'agents de protection de la faune. On sait qu'on a augmenté des parcs, on sait qu'on a le projet du Plan Nord qui s'en vient, alors on va avoir encore plus de territoire à couvrir. Alors, j'aimerais entendre, M. le Président, de la part du ministre quelles sont ses intentions, là, face aux agents de protection de la faune, s'il vous plaît.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs.

M. Lessard : Alors, bonjour, M. le Président. Donc, je veux saluer le porte-parole officiel en matière de faune, donc le député de Beauharnois. Je veux saluer mes collègues aussi de la table ministérielle, vu qu'ils se sont déplacés ce matin pour nos crédits de deux heures, ainsi que le deuxième porte-parole de l'opposition officielle de Nicolet-Yamaska, et notre critique qu'on a rencontré, de Chauveau, la semaine passée, là, concernant les crédits.

Maintenant, je suis accompagné de la sous-ministre associée, donc, qui m'accompagne pour avoir à répondre... au volet Faune avec moi si l'opposition me le permet, alors Mme Nathalie Camden, et le sous-ministre en titre aussi à la Forêt, donc M. Richard Savard, et des équipes du ministère.

Quant à la première question qui a été adressée, concernant les effectifs depuis 2003, ça nous fera plaisir de fournir les détails disponibles. Quant au ratio maintenant, on se souvient qu'à partir de 2009 concernant le remplacement, alors le Conseil du trésor a autorisé un ratio de remplacement de un pour un, alors, des départs à la retraite. Alors donc, il y avait une autorisation qui était donnée dans ce sens-là.

Deuxièmement, sur les effectifs totaux, il nous en manque toujours sur le plan global, mais actuellement il y a 420 ETC qui sont disponibles. En trois catégories, faut-il le rappeler. Alors, tu as les 320 personnes à temps complet, régulières, 112 à temps partiel, régulières — eux, ils travaillent huit mois par année — et 36 saisonniers, pour un total de 476 en situation de plein emploi.

Donc, il faut le rappeler... Puis là je pense vous aviez mentionné un des bons coups qu'avait fait notre collègue de Dubuc dans le temps qu'il occupait ces charges-là, c'était d'avoir fait à Alma une école de formation. Donc, l'objectif, c'était le rehaussement de la formation, puis une formation de niveau collégial ou d'une attestation. Alors donc, il y a des personnes qui sont en train de terminer cette année. Donc, on espère les intégrer, là, progressivement.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Bien, je reviendrais peut-être encore sur ma question, là — je pense que le ministre n'a pas tout à fait répondu — à savoir est-ce qu'on pense combler ces postes-là. Je comprends que vous parlez aussi de l'ex-ministre de Drummond, qui, l'automne dernier, avait donné un investissement de 5 millions pour rénover le centre de formation, qui était sur la même erre d'aller que l'ex-ministre aussi, qui est très bien, sauf qu'à l'heure où est-ce qu'on se parle aujourd'hui il y a toujours des postes de non comblés. Alors, quels sont les objectifs du ministre, là, pour rassurer les gens? Puis je dois préciser aussi, là, que nous avons M. Legault qui est ici, représentant des travailleurs de la Faune, que je salue, M. le Président, que lui... Ils sont très inquiets à savoir est-ce qu'on va combler des postes, est-ce qu'on envisage, là, dès cette année, d'engager, là, des nouveaux agents de la faune.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Bien, je veux le rassurer, là. Donc, on a fait une école de formation, rehaussé la formation, qui était un objectif visé. Deuxièmement, les gens qui vont terminer, on veut les intégrer, donc, progressivement, puisqu'il y aura des départs à la retraite, évidemment. Les agents de conservation de la faune ne sont pas exemptés de ça, et je tiens à vous rassurer que, depuis 2009, le ratio, c'est... il part quelqu'un à la retraite, puis on réembauche quelqu'un. Alors donc, évidemment, on s'adapte aussi aux cohortes, hein? Il y en a 22 qui sortent cette année, le plan... Les gens, après des années de misère, ne se sont pas... pas intéressés, mais, quand la carrière ne permet pas un débouché... Alors, ça a été difficile. Le rehaussement de la formation, parfois, en a éloigné d'aucuns. Mais, pour ceux qui veulent faire une carrière à long terme, alors ce qu'on veut, c'est les intégrer, là, donc, étant donné qu'on aura des départs à la retraite.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Donc, on croit comprendre, M. le ministre, que, s'il y a 22 finissants cette année, qu'ils auront une possibilité d'embauche comme agents de la faune dans les parcs, vu qu'il y a plusieurs postes de vacants en ce moment.

M. Lessard : Bien, vous avez compris que le fonctionnement... J'ai des temps complet et j'en ai des temps partiel réguliers. Donc, il y avait une négociation qui a été faite. C'est des gens qui travaillent huit mois par année. Nécessairement, c'est eux qui accèdent aux postes à temps complet, puis d'autres, bien, qui vont accéder à des postes... Donc, ce qu'on veut, c'est de les intégrer au fur et à mesure qu'ils sortent de leur formation, qu'ils puissent entrer dans le domaine de ce qu'est leur carrière.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Donc, j'irais d'une dernière tentative, M. le ministre ou M. le Président. On va dire que je suis un peu tenace ce matin, mais, comme les gens du ministère sont ici, est-ce qu'on a une planification de faite d'ici la fin de l'année? Combien qu'on prévoit embaucher d'agents de la faune en surplus alors qu'on sait qu'on se retrouve, malheureusement, parfois avec des ours dans les centres-villes? Puis, si on a un manque d'effectifs, bien on sait que c'est dangereux pour les agents de la faune, c'est dangereux aussi pour les citoyens. Alors, quel est le plan, là, immédiat, là, pour cette année? S'il y en a un. S'il n'y en a pas, je veux qu'on soit franc.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : En fait, c'est les 28 qui vont sortir de formation. On le sait qu'ils rentrent après ça pas à l'école, mais en formation en intégration pour aller, après ça, sur le marché du travail. Donc, c'est l'école de Duchesnay qui fait ça. Donc, la cohorte va être prise en main et intégrée de façon à combler les postes. Parce que ce n'est pas tout le monde qui part à la retraite, exemple, le 28 de juin. Alors, il y a une entrée progressive sur le marché, ce qui fait en sorte qu'on va les former. Parce qu'il y a une période de prévue, là, pour la formation en intégration.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Donc, je vous remercie de la réponse, M. le ministre. Alors, vous me confirmez aussi que, le remplacement de tous les agents de protection de la faune qui vont partir à la retraite, on maintient la mesure que l'ex-ministre avait mise en place, de tous les remplacer, et non d'y aller un sur deux?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

• (10 h 10) •

M. Lessard : Bon. Alors donc, la règle, c'est remplacement un sur un. Deuxièmement, il y a un gel. Malgré le gel des effectifs, donc ça permet des entrées et des sorties aussi. Donc, ce n'est pas un gel de l'emploi. Donc, ça ne sera pas qu'il n'y a plus personne qui rentre.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois...

M. Lessard : Alors donc, c'est quelque chose d'assez important.

Le Président (M. Bérubé) : Vous n'avez pas terminé, M. le ministre, allez-y.

M. Leclair : J'aurais une autre question, M. le Président, pour le ministre, à savoir : Dans le plan de retraite, disons, pour les trois prochaines années, qu'est-ce qu'il y a de prévu comme gens qui vont quitter à la retraite?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Alors donc, je n'ai pas la perspective pour les trois prochaines, mais c'est à élaborer parce que vous vous souvenez qu'une des mesures c'était de demander, un, il y a combien de monde. Deuxièmement, chaque ministère doit prévoir la prévisibilité dans le temps de ceux qui vont partir à la retraite. Il y en a qui sont éligibles puis qui ne partent pas aussi. Faut-il le rappeler, il y en a qui aiment beaucoup ce qu'ils font et il y en a qui ont dans leur propre vie... malgré qu'ils atteignent l'âge de pouvoir la prendre, des fois, quelques difficultés dans leur vie personnelle. Alors donc, il y en a qui demeurent en emploi aussi. Alors, on ne peut pas dire, parce que tu as atteint l'âge de, que tu dois quitter. Alors donc, il y a un plan d'effectifs...

Une voix : Pour les dernières années, la pire année, c'était 11 postes.

M. Lessard : Alors donc, les années... nombre d'agents qui étaient préretraités, ici, on a un tableau qu'on a fourni sur les années antérieures, là, qui va de 2005-2006 à 2013-2014. En 2013-2014, il y avait six personnes qui prévoyaient partir à la retraite; en 2012-2013, il y en avait 17; puis, en 2011-2012, il y en a eu 34; en 2010-2011, il y en avait 31. Quand même, il y a eu pas mal de grosses cohortes. Donc, quand les gens partent plus massivement à la retraite qu'il y en a qui se font former ou qui acceptent d'aller se faire former, alors on peut se retrouver avec un écart plus important.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Exact. Mais, juste pour reconfirmer les dires de M. le ministre, M. le Président, le tableau que vous allez nous faire suivre, là, du nombre d'employés, d'agents de protection de la faune, quand est-ce que ça va être disponible pour nous à la commission?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Leclair : D'ici une semaine ou... On parle-tu de plus long que ça?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Donc, on me dit après la commission. Donc, on prévoit, pour les effectifs à venir, sur les trois prochaines années, environ 50 départs à la retraite. Mais on s'engage à déposer le...

Le Président (M. Bérubé) : Donc, M. le ministre, je comprends que ce sera déposé au secrétariat de la commission tout de suite après la séance d'aujourd'hui.

M. Lessard : Parfait. Excellent.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Je reviendrais, M. le Président, sur les travaux au centre de faune à Duchesnay. C'est quand que les travaux doivent être terminés? On prévoit la terminaison quand, pour quelle date?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Donc, c'est des travaux qui vont être réalisés... Donc, le Centre de formation et de perfectionnement de la protection de la faune, donc, qu'on appelle le pavillon Le Cerf, dans la Station touristique de Duchesnay gérée par la SEPAQ, donc ce qu'on prévoit, les analyses préliminaires se poursuivent en vue de la réalisation dès cette année de plans et devis du pavillon. Quant à la construction, c'est toujours prévu pour 2015.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : M. le Président, je reviendrais... Tantôt, M. le ministre, vous m'avez dit qu'il y avait 388 postes. Combien qu'il y en a de vacants à combler dans l'immédiat?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : 70 actuellement.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député.

M. Leclair : 70. Comme que nous savons qu'il y a environ 20 à 22 personnes qui sortent diplômées, peut-être des gens qui sont éligibles qui ne sont peut-être pas en formation présentement, ces 70 postes là, si on suit la logique, ne seront pas comblés avant trois ans d'ici, à 20, 22 par année.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Alors donc, vous savez, c'est comme un entonnoir, hein, à savoir s'il en sort plus qu'il en rentre en formation, c'est dur à combler les écarts. Mais, comme la perspective... On a vu, les trois dernières années, il est parti presque 90, 100 agents. Alors, ceux qui s'inscrivent aux cohortes, 28, bien ils ont une meilleure perspective... ceux qui sont en formation puis en terminaison, une meilleure perspective. Puis, comme la prévision sur les trois prochaines années, c'est qu'il y aura moins de départs, alors donc on est capables de, nécessairement, augmenter les effectifs.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Bien. On avait, ce matin, M. le Président, une sortie à Radio-Canada concernant de l'eau rejetée dans les cours d'eau qui contient des contaminants. On parle de la rivière York à Gaspé. Alors, j'aimerais savoir ce que le ministre entend faire pour la protection des saumons. On sait que les gens qui pêchent le saumon... Les garde-pêche sont très, très inquiets, là. On sait que cela dure depuis déjà 2007, on a eu encore un grand événement en 2010. On ressort encore cette situation-là, qui ne semble pas avoir été résolue, qu'en Gaspésie on rejette, là, toujours des produits contaminants, là, qu'il y a un haut risque, là, pour les saumons. Alors, j'aimerais savoir de la part du ministre qu'est-ce qu'il entend faire, mettre de la pression sur son collègue ministre à l'Environnement pour s'assurer de protéger le saumon?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Merci, M. le Président. Donc, évidemment, on suit la situation de près comme gouvernement — c'était vrai aussi l'an dernier et les années antérieures — pour bien documenter, donc, quelle est la problématique concernant le dépassement des normes au niveau du site, alors donc, parce que ça a un impact, nécessairement, directement sur la mortalité dans la rivière. Alors donc, il y a un plan d'action qui a été mis en place, là, pour documenter la situation, puis fournir des analyses, et voir comment on peut corriger ce qui se passe pour éviter les débordements. Alors donc, c'est le ministère de Développement durable, comme vous le dites bien, mais le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs suit de près les analyses du ministère et le plan de rétablissement pour éviter à l'avenir ces débordements-là qui causent la mortalité et qui contaminent un peu la rivière, et il y a des impacts immédiatement sur l'habitat du saumon, la rivière...

Le Président (M. Bérubé) : M. le député, en vous précisant que vous avez un peu plus de deux minutes.

M. Leclair : Merci beaucoup, M. le Président. Bien, je comprends très bien le ministre de nous dire qu'on va regarder, on va regarder. On connaît la situation, qui perdure déjà depuis plusieurs années, puis c'est le risque de la faune aquatique, là, qui en souffre actuellement. Alors, avec les témoignages-chocs puis un reportage comme qui a sorti à Radio-Canada hier, je pense que le ministre doit être un peu plus ferme que ça puis s'assurer... C'est quoi, les... Dans l'immédiat, quelles mesures vous avez prises avec la Gaspésie pour s'assurer qu'il n'y ait plus rien temporairement, pour, au moins, s'assurer qu'on suive les règles dans le futur? Mais on ne peut pas se permettre, encore toute l'année 2014, là, qu'il y ait des déversements qui se fassent, là, dans la rivière York.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Juste rassurer la population, là, c'est qu'en général le contrôle est fait. Donc, il arrive des événements où est-ce que le ministère de Développement durable débarque puis constate, suite même à des plaintes, qu'il y a un

débordement. Donc, il arrive sporadiquement... Alors, comment corriger cet effet-là qui n'est pas souhaitable pour une rivière à saumon? Alors, quelle est la source du problème? Quel est le coût aussi de rétablissement et... pour éviter les débordements? Le ministère de Développement durable suit ça de très près, puis, normalement, ils n'ont pas tellement la réputation d'être dans le «soft», hein, le ministère de Développement durable. En général, on les critique beaucoup pour faire des mesures très contraignantes, très restrictives. Alors, on va suivre de près pour s'assurer que les correctifs sont appropriés, puis que la rivière demeure une rivière à saumon, puis qu'un lieu d'enfouissement technique, ça reçoive ce que ça doit recevoir sans débordement.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député, un peu moins d'une minute.

M. Leclair : Bien, peut-être juste remercier le ministre des réponses, puis juste m'assurer aussi que, s'il y a des amendes qui ont à être données, s'assurer, via le ministre, via son collègue, de s'assurer que les amendes soient à la hauteur parce que je pense qu'on ne peut pas se permettre ça. Ce n'est pas une situation qui arrive seulement qu'une fois, ça fait plusieurs reprises. Je pense que les gens ont déjà fait des plaintes au ministère de l'Environnement, mais là il faut s'assurer que ça cesse au-delà des amendes, et tout. Bien, je pense qu'il va falloir donner le coup de barre nécessaire pour s'assurer qu'on protège le saumon dans la rivière York.

M. Lessard : Donc, le régime pénal mis dans la Loi du développement durable sert, nécessairement, à éviter de faire de la récidive, et, nécessairement, ça a été revu à la hausse, c'est assez significatif. Mais, je tiens à le réitérer, l'objectif, ce n'est pas de rentrer dans des sections pénales, c'est de corriger le problème. Alors donc, merci, M. le Président.

Le Président (M. Bérubé) : Merci. On a terminé ce bloc, on va passer au groupe parlementaire formant le gouvernement pour une période de 19 minutes, et je reconnaitrai le député de Mégantic.

M. Bolduc (Mégantic) : Merci, M. le Président. Je voudrais parler ce matin de la faune. Et, vous savez, moi, j'ai grandi dans une époque où on pouvait aller à la pêche, puis sur le bord du lac, puis prendre nos limites à tous les jours, puis ce n'était pas un problème. Il y avait des gens qui vivaient en ville, ils n'avaient pas la même chance que nous autres, là, mais on en a profité beaucoup. Mais, depuis quelques décades, il semble y avoir eu des ralentissements significatifs. Parce que, dans cette époque-là, finalement, on faisait de la chasse et de la pêche pour la subsistance bien plus que pour une activité de loisirs et de tourisme.

Et, à mesure qu'on avance dans le temps, il devient de plus en plus évident que la subsistance via la faune n'est plus possible. Donc, aujourd'hui, on se ramasse dans une activité où il y a beaucoup plus de loisirs, et moi, je voudrais que le ministre nous dise un peu en quoi les activités d'aujourd'hui de la faune constituent-elles un levier économique significatif pour nos régions. Parce qu'étant donné qu'on ne peut plus subsister avec ça ça nous rapporte-tu, ça vaut-u la peine?

• (10 h 20) •

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Bien, je suis content d'entendre d'un chasseur et un pêcheur probablement lui-même... Le député de Mégantic a une longue expérience, une longue feuille de route, je pense, au niveau de la chasse, ce qu'il me racontait, à tout le moins quand il était du côté des États-Unis. Donc, il y a encore des terres... Donc, le volet économique, l'économie faune, je dirais, autant que l'économie forêt intéressent les citoyens, nécessairement. Puis on reste surpris de voir tout l'impact qu'ont les achats faits par ces chasseurs, pêcheurs et trappeurs. Au Québec, il y a 700 000 pêcheurs, il y a 300 000 chasseurs, puis il y a 8 000 piégeurs. Alors donc, c'est important de savoir qu'on a vendu, l'an passé, plus de 1,3 million de permis de chasse, de pêche et de piégeur, en 2013 seulement. Alors, on estime — ça, c'est une analyse en 2012, là — que les amateurs de chasse, de pêche, piégeurs ont consacré plus de 15 millions de jours et 1,6 milliard de dollars à leur activité. Juste pour leur activité. 1 million de pêcheurs, chasseurs et trappeurs, piégeurs ont donc investi 1,6 milliard de dollars dans les activités. Ça contribue au maintien, donc, de 14 000 emplois. On estime que les dépenses des adeptes de chasse, de pêche génèrent annuellement près de 900 millions de dollars en valeur ajoutée et 180 millions de revenus pour le gouvernement.

On a des répartitions régionales. C'est la première fois que le ministère de la Faune va émettre ou mettre en ligne, donc, l'aspect économique Faune et Parcs parce que... Donc, pour être soucieux et conscient des retombées, juste les retombées économiques — puis j'ai un tableau, on pourrait le déposer, M. le Président, pour les fins de la commission puis de mon collègue aussi de Beauharnois, puisqu'on a à faire ensemble la promotion de ces activités-là — alors les retombées économiques liées aux dépenses des pêcheurs par région : donc, dans la région des Laurentides, c'est 62 millions de dollars; Montréal, bien oui, 52 millions, Montréal, parce qu'on fait des achats; la Mauricie, 46 millions; la Montérégie, 46 millions; l'Outaouais, 44 millions; le Saguenay, 36 millions; Lanaudière, 36 millions; Abitibi-Témiscamingue, 35 millions; Laval, 33 millions; et la Capitale-Nationale, 30 millions. Donc, si vous cumulez Laval et Montréal, donc on est à 90 millions. Donc, les gens qui partent pour aller à la pêche font un choix stratégique. Il y a un déclencheur d'achat d'équipements, de biens et de services à proximité. Ce n'est souvent pas à destination qu'on achète les forfaits, hein, c'est avant de partir. Alors donc, il y a un aspect économique très, très fort.

Faut-il penser aussi qu'on a une offre bien structurée, autant les parcs de conservation auxquels on peut aller pêcher. Je suis allé dans le secteur de Frontenac, secteur sud, récemment. Donc, on peut louer, mais on peut pêcher. Et, comme c'est un secteur de conservation, bien, quand le quota de prises quotidien est fait, comme il n'y a pas d'ensemencement,

bien la pêche ferme. Mais ailleurs on fait beaucoup d'ensemencement des espèces. Ne serait-ce que vous prenez la truite mouchetée, qui est une truite, donc, d'élevage en grand nombre, puis, après ça, on réensemence les lacs et les rivières. Il y a quand même 184 millions de dollars reliés juste à l'activité de la pêche mouchetée, qui est très étendue, qui est facile à pigner, qui est un peu partout au Québec. Ce n'est pas comme, exemple, le saumon, où est-ce qu'il faut se déplacer dans les quelque 30 rivières à saumon du Québec. Mais, les plus poissonneuses, on les connaît.

Alors, je ne sais pas si mon collègue avait d'autres questions par rapport à l'aspect économique par secteur ou par espèce, mais on pourrait y revenir... ou par chasse. Alors donc, on pourra revenir là-dessus, là, si on veut faire un complément ou un échange structurant.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Mégantic.

M. Bolduc (Mégantic) : Merci, M. le Président. Écoutez, moi, j'ai... on a fait beaucoup de chasse traditionnelle, le chevreuil, l'orignal, le petit gibier, naturellement, puis c'est encore bon dans notre coin, là. Je ne sais pas, dans le comté de Fabre, comment ça va, là, mais nous autres, on en a pas mal dans notre coin.

Une voix : ...

M. Bolduc (Mégantic) : Pardon?

Une voix : ...

M. Bolduc (Mégantic) : Bien oui. Ça fait que j'aimerais avoir quelques détails, justement, sur ces chasses traditionnelles là.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Donc, juste pour complément d'information, tantôt on parlait de la pêche, pêche au saumon, il y a à peu près une vingtaine de rivières à saumon qui sont en exploitation, mais il y en a une centaine qui, quand même, possèdent du saumon.

Concernant la chasse, donc on disait 300 000 chasseurs, plusieurs, là, la chasse au chevreuil, chasse à l'orignal, là, c'est bien connu, mais juste, par exemple, les retombées économiques liées aux dépenses des chasseurs par région : la Montérégie est la première avec 34 millions; Montréal, encore 31 millions; Laval, 23 millions. Donc, je pense qu'à Laval on va continuer de s'intéresser à la chasse et la pêche. Tantôt, on voyait, juste pour Montréal, Laval, à peu près... on disait tantôt 80, 90 millions de dollars, et la chasse a des retombées. Donc, Montréal, 31 millions, puis Laval, troisième avec 23. Donc, il y a déjà 50 millions de dollars juste...

Une voix : ...

M. Lessard : Oui, des retombées des dépenses liées aux chasseurs par région. Alors donc, c'est assez impressionnant. Capitale-Nationale, 21 millions; Laurentides, 20 millions; Saguenay—Lac-Saint-Jean, 19 millions; l'Abitibi, 19 millions; Bas-Saint-Laurent, 18; donc, Lanaudière, 18; et l'Outaouais, 16.

Donc, dans des grandes populations qui sont intéressées à aller dans les régions là où, souvent, les grandes rivières se trouvent, où les grandes aires de chasse se trouvent... Alors, ça, c'était pour la chasse. Alors donc, leur première habitude de consommation, c'est d'acheter localement dans des commerçants. C'est composé d'une structure de commerçants puis, bien, des fabricants. Puis on s'expose à quoi? C'est quoi, le portefeuille de la chasse, la pêche? C'est 635 pourvoies au Québec, 86 zecs et 21 réserves fauniques, alors, qui contribuent à l'offre diversifiée, sans penser de tous les territoires libres aussi, alors donc, qui sont moins organisés comme tels.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Mégantic.

M. Bolduc (Mégantic) : J'ai une autre question complémentaire, M. le ministre, que vous avez commencé à nous toucher un petit peu, là, mais vous nous avez laissés sur notre appétit. Il y a beaucoup de gens ici qui adorent la pêche, hein? Entre autres, il y a des gens de la ville qui aiment ça. Est-ce que vous pourriez nous donner aussi un peu les retombées quant au secteur de la pêche pour voir c'est quoi, l'impact, puis dans quels secteurs?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Tout à l'heure, le premier tableau que j'ai fait, sur les dépenses des pêcheurs par région, donc, on se souvient, Laurentides... Puis là ça avait intéressé mon collègue de Laval qui était à 33 millions. Donc, on déclinait l'offre sur le PIB, nécessairement, par région. Ça, ça a été fait pour la pêche la première fois, qui allait de Laurentides, Montréal, Mauricie, Montérégie, Outaouais, Saguenay, Lanaudière, Abitibi, Laval et Capitale-Nationale. Ça varie de 62 millions pour Laurentides à 30 millions pour la Capitale-Nationale. Et, après ça, la chasse, donc, qui part de 34 millions pour Montérégie et qui descend à 16 millions pour l'Outaouais.

Alors donc, ça, c'est pour dire que toutes les régions du Québec sont mises à contribution à travers les différents réseaux de commerçants, de pourvoyeurs, donc des gens qui achètent des forfaits. Et les retombées économiques,

aussi on les a par espèce. Vous allez pouvoir visiter le site du ministère bientôt, si ce n'est pas déjà en ligne. Alors donc, on va pouvoir... on va faire une annonce économique. Et les espèces les plus lucratives, quand on parle de dépenses des adeptes par espèce, bien, c'est le doré... Alors, vous pensez mettre le saumon en partant, mais c'est le doré, à 189 millions de dollars; la mouchetée, à 184; après ça, bon, tu as l'original, à 123; le brochet, l'achigan, à 105 millions; le petit gibier — vous avez dit que ça se portait bien encore au Québec, il y a encore une chasse qui se fait ou un piégeage...

M. Bolduc (Mégantic) : Il y a de l'espoir, je disais.

M. Lessard : ... — donc 83 millions; le chevreuil du continent, 72 millions; le touladi, à 32 millions; les autres truites, 30 millions; et le saumon, à 18 millions; et la sauvagine, en général, à 12 millions.

Ça me fait penser, cette année, une chasse très prisée a été la chasse au dindon sauvage. Alors donc, on a émis plus de 10 000 permis. Alors, on se souvient, c'est de la réintroduction. Je pense, c'est la fédération de la faune et de la chasse qui avait permis... ou pensé à refaire des aires de nidification pour permettre au déploiement. Donc, plus d'une dizaine de mille permis qu'il faut penser. On a de l'aide avec la fédération de la chasse et de la pêche là-dedans. C'est que tu as ton permis de chasse, de détention d'arme à feu, et tu vas aller prendre un permis spécial, ça prend un permis spécial pour chasser le dindon. Donc, c'est pour vous dire que ça fait de la formation — c'est un animal qui est quand même dur à chasser — et ça fait des revenus aussi importants parce que chaque permis ramène des revenus au ministère, alors, qui permet donc... La chasse sportive comme la pêche sportive, il faut que ça donne le goût de rester ou sur le bord de la rivière ou dans le bois. Donc, il faut que ça soit une expérience heureuse, et on doit avoir une chance aussi de faire des captures ou du prélèvement. Alors donc, la chasse au dindon, cette année, nous aura donné beaucoup, beaucoup d'activités et, nécessairement, des captures intéressantes.

• (10 h 30) •

M. Bolduc (Mégantic) : Merci.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Mégantic, ça va?

M. Bolduc (Mégantic) : Ça va.

Le Président (M. Bérubé) : Ça va? Je reconnaitrai M. le député de Dubuc.

M. Simard : Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bérubé) : La parole est à vous.

M. Simard : Merci beaucoup. D'abord, je vais saluer mes collègues, bien sûr, M. le Président. C'est la première fois qu'on siège au niveau des crédits. Je pense que c'est très intéressant pour tout le monde.

Maintenant, je veux également saluer le ministre puis lui dire que c'est un ministère qui transporte du positif, le ministère qu'il occupe, M. le Président. Pourquoi? Parce qu'on parle avec des passionnés. Des chasseurs, des pêcheurs, c'est des gens de passion, des gens qui aiment véritablement la forêt, qui aiment la nature, et c'est rempli de passion.

Mais également, M. le Président, si vous me permettez — je vais prendre un peu de temps là-dessus — je vais saluer les fonctionnaires ici présents. Ce sont des gens qui feront toujours partie des solutions, des gens qui sont préoccupés du domaine qu'ils occupent. Et ils travaillent avec des passionnés, qui sont, nécessairement, les fédérations de la faune, et ce sont, je vous dirai, des gens qui cherchent toujours les solutions. Lorsqu'il y a un problème, ces gens-là essaient, tout au moins, d'être à l'écoute de ce qui se passe et, bien sûr, d'esquisser des solutions avec les gens de terrain qui s'appellent les différentes fédérations de la faune. Encore une fois, je vous félicite puis je vous remercie de ce que vous faites.

Maintenant, comme le député de Fabre connaît à peu près tout ce domaine-là, je voudrais, moi, indiquer, M. le Président, que j'ai une question au ministre concernant le réinvestissement dans le domaine faunique. C'est-à-dire c'est un programme qui a été implanté en 2009 et qui, pour les gens qui nous écoutent, tout au moins... En 2009, on a fait l'augmentation de 20 % des coûts de permis. Ça a permis justement... C'est un jeu de mots, là, mais ça permet à l'industrie faunique d'amasser des fonds. Il y a, je vous dirai, 80 % des fonds qui sont, eux autres, réservés pour faire des investissements dans le domaine faunique. Et je pense que c'est un programme qui est très important pour l'ensemble des fédérations de la faune, et moi, je voudrais poser la question suivante à M. le ministre. Dans ce programme-là, dans le domaine faunique, le programme de réinvestissement dans la faune, j'aimerais savoir, justement, le bilan de 2013-2014 par rapport à ce programme-là. Et je pense que l'ensemble des fédérations aimeraient bien connaître le bilan, et j'aimerais que le ministre nous l'explique, s'il vous plaît.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui, merci. Donc, notre collègue de Dubuc, qui a occupé ces fonctions-là, connaît très bien ce volet-là. Je pense, c'est lui qui a aidé au rehaussement du financement des activités. Donc, je tiens à saluer son initiative. C'est un fonds qui est très porteur, et qui est apprécié, et qui donne de l'espace aussi à des initiatives sur le terrain. Alors, pour ceux qui nous écoutent à la maison, nécessairement, quand on achète un permis de pêche... Rappelez-vous, il y a quelques précédents semblables. Tu achètes un permis de pêche, bon, alors, celui qui te le vend a un certain pourcentage, le reste, ça va au ministère. Mais, dans le temps, ils ont dit : Ça serait intéressant qu'il en reste plus pour des

projets, donc on va créer un fonds. Ça a été vrai, rappelez-vous, dans les VTT, là, les véhicules tout terrain, ils ont dit : Prenez plus d'immatriculation là-dessus puis aidez-nous à faire des ponts, à entretenir nos chemins hors route, etc., à entretenir les équipements.

Alors donc, en termes d'investissements, donc, les utilisateurs ont accepté de s'autocotiser un peu plus fort, à condition qu'il y ait des sous qui restent. Pour l'année 2014-2015, on estime que le réinvestissement dans le domaine de la faune sera de 5 millions, donc, de dollars. Pour les années passées, en termes d'investissements, ce sont près de 20,2 millions de dollars qui ont été investis dans le domaine de la faune au cours des cinq premières années du réinvestissement dans le domaine pour la réalisation de 520 projets. Mon collègue doit être fier de ça parce que c'est une réussite qui porte un peu tout son nom, bon, et aussi tous les pêcheurs, chasseurs qui acceptent aussi d'y contribuer, là. De ce montant, 10 millions sont des dépenses liées au programme de soutien ayant permis la réalisation de nombreux projets des acteurs du milieu faunique eux-mêmes. Comme ça avait été le cas dans le passé, les résultats pour l'exercice financier sont à nouveau très positifs. À titre d'exemple, parmi les subventions octroyées au milieu faunique, les cinq fédérations — puis je tiens à le mentionner — donc, de la Table nationale de la faune ont reçu chacune une somme de 70 000 \$, là, pour les soutenir dans la réalisation de leur mission.

Donc, ainsi, de 2009 à 2010 à 2013-2014, c'est 3,1 millions de dollars en provenance du fonds qui a été réinvesti, a permis, pour cette phase-là, 108 projets. Cela s'est traduit par un investissement de 400 000\$ en provenance du réinvestissement dans le domaine de la faune. Souvenez-vous du programme aussi de subvention de la relève et de la mise en valeur de l'octroi de subvention d'un permis de développer une exploitation durable. Alors donc, il y a près de 1,2 million de dollars qui a été mis aussi dans d'autres fonds pour aider des projets sur la relève.

Donc, en général, c'est un fonds qui est sain. En particulier, c'est des gens qui sont intéressés par l'habitat faunique parce que c'est là, c'est le garde-manger... Si on le protège, si on réinvestit dans la qualité, bien, à long terme — c'est ça, l'aspect durable — on va y retourner, en forêt, on va retourner sur le bord de la rivière, et il y aura toujours et du poisson et du gibier. Alors donc, je pense que le volet, oui, de tantôt, qu'on parlait, du dindon sauvage, bien c'en est un exemple de quand on a une bonne chasse, bien, on a des preneurs. Alors, félicitations, là, je pense que de nombreux projets sont listés probablement au ministère actuellement...

Une voix : Et il y a des communiqués de presse.

M. Lessard : ...alors, des communiqués de presse qui accompagnaient tout ça. Donc, chacun peut se vanter d'initiatives régionales ou locales.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Dubuc, comme il reste un peu plus d'une minute, vous pouvez soit le reporter ou poser une question courte.

M. Simard : Bien, une question courte : Est-ce que le choix des projets, c'est fait par le ministère ou c'est en collaboration?

M. Lessard : C'est un comité d'analyse avec plusieurs personnes. Je pense que les fédérations...

Une voix : La Fondation de la faune.

M. Lessard : La Fondation de la faune et le ministère du Tourisme y sont, alors donc, dans le but d'avoir un impact aussi sur les investissements, des fois en collaboration avec d'autres partenaires qui mettent des sous aussi. Donc, ça constitue des investissements solides, mais souhaités.

Le Président (M. Bérubé) : Merci, M. le ministre. Encore 50 secondes. Ça va? Merci. On va passer aux députés représentant le deuxième groupe d'opposition pour un bloc de 23 minutes. Je reconnais le député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : Merci, M. le Président. Bonjour aussi, M. le Président. Bonjour, M. le ministre. Je veux saluer aussi mes collègues du parti au gouvernement et de l'opposition officielle. Très heureux d'être avec vous ce matin, de me prêter à cet exercice-là. Juste pour commencer, M. le ministre, j'ai une couple de questions assez précises puis, après ça, je vais y aller dans du un petit peu plus à développement, là.

Mais très concrètement, dans le budget, à la page 147 du cahier de crédits, au programme n° 2, on voit une diminution d'un peu plus de 1 million du budget des dépenses pour la gestion des parcs. Est-ce que vous pouvez nous expliquer comment vous allez parvenir à réaliser cette compression d'un peu plus de 2 %?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. En général, c'est plutôt le service de dette parce qu'on sait, là, la SEPAQ... La SEPAQ, c'est, donc, un conseil... C'est ça?

Une voix : Oui.

M. Lessard : C'est le conseil d'administration, une société à capital social qui reçoit son financement du ministère des Finances. Il lui dit : Je vais te financer tes infrastructures que tu dois développer dans les 26 parcs que

tu gères, et, en contrepartie, l'État deviendra propriétaire, donc il n'y a pas de remboursement. Son budget est assez stable depuis plusieurs années, quoiqu'on peut dire... Puis on peut les féliciter — j'ai M. Desjardins qui est ici, le directeur — ils ont augmenté substantiellement leur fonds autogéré. La SEPAQ, qui gère les parcs, à peu près 70 % de son budget vient de la facturation. C'est-à-dire elle vend des droits, puis elle fait des réservations, des nuitées. Alors, son budget, il est stable et même un peu en déclin depuis des... Il en gère plus avec moins, on doit le reconnaître, mais ses revenus autonomes sont là.

Maintenant, quant au reste, c'est plutôt une baisse des investissements. Donc, il ne va pas arrêter d'investir, il va ralentir. Quand il ralentit, parce qu'il y a quand même une grosse enveloppe d'investissements cette année, il y a un gros budget d'investissement, alors nécessairement que le lissage qu'il fait sur le fait qu'il y a des projets qui vont aller un petit peu moins vite pour d'aucuns, bien, ça va avoir un effet directement sur les frais de l'État.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

• (10 h 40) •

M. Martel : On va rester dans le budget de la SEPAQ. D'abord, on remarque qu'en 2012-2013 le budget, il était de 121 772 000 \$, puis la part du ministère était de 22 700 000 \$. L'année d'après, 2013-2014, il y a eu une augmentation d'à peu près 30 000 \$, 121 742 000 \$. Par contre, il y a eu une augmentation de plus que 3 % de la part du ministère pour arriver à 23,4 millions. Puis, quand on s'en va dans le budget de cette année, bien là il y a une augmentation quand même importante de 6,7 millions dans le budget global — ça veut dire une augmentation de 5,5 % — puis la part du ministère, elle, elle a augmenté de 3,2 millions, c'est-à-dire 13,7 %. Compte tenu des cibles que le gouvernement s'est données, comment vous expliquez cette augmentation-là? Puis ce qui m'intrigue, c'est pourquoi que c'est la part du ministère qui augmente plus que la part des revenus, oui.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Bien, M. le Président, donc j'ai la chance d'avoir M. Raymond Desjardins, qui est le directeur de la SEPAQ, qui aura l'occasion de répondre sur un volet ou... Oh, bonjour!

Mme Berthiaume (Guylaine) : ...V.P. Finances, vous voulez dire.

M. Lessard : ...ça va bien?

Mme Berthiaume (Guylaine) : Oui.

M. Lessard : ...alors, qui aura la chance de prononcer... Mais, en général, il faut voir aussi qu'on a plus de parcs, hein? On a construit des parcs, exemple, du Témiscouata encore récemment. Nécessairement qu'il y a un effet sur le parc. Donc, si vous voulez, on peut peut-être laisser notre responsable soit des finances ou le directeur répondre à la variation, donc, à la hausse. Effectivement, on a eu quelques parcs de construits, là, dans... M. le Président, si on a l'autorisation...

Le Président (M. Bérubé) : Alors, j'ai besoin d'un consentement à la fois des deux groupes.

Une voix : Consentement.

Le Président (M. Bérubé) : Et veuillez vous identifier, s'il vous plaît, avant de répondre.

Mme Berthiaume (Guylaine) : Bonjour. Je me présente, Guylaine Berthiaume, vice-présidente, Administration et finances à la SEPAQ. M. Desjardins.

M. Desjardins (Raymond) : Raymond Desjardins, P.D.G. de la SEPAQ.

Mme Berthiaume (Guylaine) : Alors, quand vous voyez la partie revenus, partie financée par le portefeuille ministériel, ce qui est inscrit sur cette ligne-là, c'est le financement du service de dette, capital et intérêts. Alors, la quote-part relative aux opérations de la SEPAQ ne se retrouve pas sur cette ligne-là. La ligne qu'on voit là, c'est vraiment la ligne de capital et intérêts. Alors, nous, cette année, on a un plus gros programme de financement, comme l'expliquait le ministre. Alors, le montant de capital et intérêts est plus élevé. C'est ce qui explique la grosse partie du 3,2 millions de variation, c'est principalement dû à la variation du service de dette. On a plus d'emprunts, donc le service de dette est plus élevé par rapport... La quote-part qui est financée par le ministère, c'est toujours autour de 16,7 millions, et ça représente 16,6 % de nos revenus totaux de la SEPAQ.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : Si la part de financement pour la dette est plus grande, c'est forcément parce qu'il y a eu des acquisitions, il y a eu... C'est qu'est-ce que...

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : ...création de nouveaux parcs. Donc, il y a eu la création de nouveaux parcs. Rappelez... Mettons, le parc du Témiscouata, là, c'est quand même 30 millions d'investissement quand on crée un parc au sud. Alors donc, il y a eu des parcs aussi du côté de la Baie-James, en haut...

Mme Berthiaume (Guylaine) : ... ce n'est pas dans... non...

M. Lessard : Non, ce n'est pas cette année? Oh! excusez. Je vais vous laisser aller.

Mme Berthiaume (Guylaine) : On a un dernier programme de financement qui est récent, quand même, au gouvernement, là, qui ... On a eu un 55 millions qui a été voté l'année dernière. Alors, c'est principalement dû à ce 55 millions là, où on investit dans le patrimoine bâti de la SEPAQ. Donc, c'est pour la consolidation de nos routes, de nos chalets, des diverses infrastructures qui vont nous aider à maintenir la qualité de notre service dans l'entière des régions du Québec. C'est principalement... Ce 55 millions là, on va livrer 40 millions dans la prochaine année là-dessus.

Le Président (M. Bérubé) : Excusez-moi, pouvez-vous répéter votre nom et votre titre juste pour les fins de compréhension, là, pour le son?

Mme Berthiaume (Guylaine) : Bonjour. Mon nom est Guylaine Berthiaume, vice-présidente, Administration et finances de la Société des établissements de plein air du Québec.

Le Président (M. Bérubé) : Merci, Mme Berthiaume. Alors, M. le député de Nicolet-Bécancour, à vous.

M. Martel : Si on constate ça, donc, la part plus importante de dépenses qui s'en va au remboursement de la dette, est-ce que ça veut dire que, compte tenu des années quand même assez sévères au niveau budgétaire qu'on va connaître, qu'il ne reste plus beaucoup de place pour le développement, là, dans les prochaines années?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Bien, je dirais qu'il y a encore pas mal d'argent pour le développement parce qu'il y a déjà au moins six projets en cours de création de nouveaux parcs, des investissements importants dans des parcs. Même si on me dit : Il y a un petit lissage qui a un effet sur 3 millions, à peu près, sur le budget de cette année, il y a de l'investissement majeur et significatif, là, dans tous les parcs du Québec pour la mise à jour. Et, dépendamment des infrastructures, là, ils nous ont fait une proposition de quelques projets qui sont dans le plan de développement, mais qui n'iront pas à la même vitesse. Alors, c'est ce qui explique l'effet. Parce que... c'est de l'endettement. Le reste, c'est l'augmentation des activités. Si les activités vont bien, bien ils collectent beaucoup d'argent. Puis peut-être que le président-directeur général de la SEPAQ pourrait, M. le Président, comme on a l'autorisation, le consentement, s'exprimer là-dessus. Alors, M. Desjardins, si vous voulez prendre la parole.

Le Président (M. Bérubé) : Alors, consentement pour que le P.D.G. de la SEPAQ puisse s'exprimer, les deux groupes?

Des voix : Consentement.

Le Président (M. Bérubé) : Ça va. M. Desjardins, à vous.

M. Desjardins (Raymond) : Merci. Merci, M. le ministre. Alors, comme le disait ma collègue Mme Berthiaume, évidemment — et en réponse à votre question, M. le député — il y a, effectivement, beaucoup de place pour le développement dans les prochaines années. Il faut penser qu'il n'y a pas juste le portefeuille ministériel qui finance les projets à la SEPAQ, mais il y a aussi les projets à rendement financier qui sont financés directement par la société à partir de projets, évidemment, qui donnent des rendements.

Par ailleurs, il faut penser que des investissements dans des nouveaux parcs, par exemple le parc régional du Lac-Témiscouata ou d'autres nouveaux parcs, amènent une croissance significative du PIB à partir des effets de ces parcs-là parce que ces parcs-là sont des produits d'appel touristiques majeurs dans les régions, ils induisent de la richesse à l'intérieur des régions, et donc ce sont des territoires qui amènent des revenus, évidemment, fiscaux et parafiscaux au gouvernement beaucoup plus que les coûts d'investissement. Alors, il faut voir ces projets-là comme des projets de développement. Une partie, certains projets structurants sont financés à même les budgets du gouvernement du Québec. Une autre partie qui sont des projets directement à rendement financier sont financés à même les enveloppes... à même la SEPAQ ou même par l'actionnaire, qui en finance une partie, l'actionnaire, qui est le ministre des Finances, qui en finance une partie par capital-actions. Et, dans ces projets-là, bien, évidemment, il y a des rendements financiers qui sont attendus comme dans n'importe quel projet d'investissement. Voilà.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : Merci. Peut-être un petit peu plus général maintenant, c'est : Quelles sont les dépenses consolidées de votre ministère, là, pas seulement les dépenses de programmes, mais ce qui est compris aussi dans tout le périmètre

comptable pour les années 2012-2013, 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015, ainsi que le taux de croissance de ces années?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : J'ai manqué la fin de la question de notre collègue, s'il vous plaît.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député.

M. Martel : Si on y va juste dans la première partie, là, je vous demandais c'est quoi, les dépenses consolidées du ministère pour les années 2012-2013, 2013-2014 et les prévisions de 2014-2015.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : O.K. Donc, est-ce que vous cherchez à connaître le détail? Parce qu'on peut vous sortir les anciens rapports...

M. Martel : Globalement.

M. Lessard : Globalement, vous pouvez avoir un tableau comme tel, là, sur les années passées. Parce que la difficulté qu'on a... Oui, on va essayer de vous soumettre ça. Rappelez-vous — et je tiens à le mentionner, peut-être que j'aurais dû le faire d'entrée de jeu — avant le ministère de Développement... Faune et Parcs étaient au ministère du Développement durable. Alors donc, l'exercice, comme la forêt était incluse à l'intérieur du ministère des Ressources naturelles, minières et forestières... Donc, on est à la constitution de la première année de ce qu'est le nouveau budget après avoir séparé les effectifs, hein? Quand on était au ministère du Développement durable, donc, on a un partage d'effectifs, donc on a dû mettre au 31 mars nos effectifs...

Les années de référence antérieures ne vous donneront pas significativement qu'est-ce que pourrait être l'ampleur du secteur. Alors, c'est comme l'année où est-ce qu'on constitue le portrait global Faune, Parcs à l'intérieur du ministère de la Forêt. Et, l'an prochain, on sera capables de comparer avec l'année en cours sur le probable et les réalisés. Alors donc, ça serait plus simple parce que les années antérieures, ça devient très compliqué de vous le fournir, là, ne serait-ce que vous donner les rapports des budgets de l'an passé et des années antérieures.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député.

M. Martel : Justement, lorsqu'on parle de Faune et Parcs qui est incorporé au ministère du Développement durable et de l'Environnement, le volet Protection et mise en valeur de la ressource faunique disposait de crédits d'environ 67 millions. Maintenant, pour 2014-2015, ce même poste s'élève à 96,4 millions. Pouvez-vous simplement m'expliquer ce qui est inclus dans ce volet qui ne l'était pas auparavant? Vous en avez peut-être donné une partie, là, mais pour expliquer la différence de 2,2 millions en rémunération puis 7 millions en fonctionnement, par exemple.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : C'est l'ajout du secteur Parcs, qu'on retrouve à l'intérieur maintenant des crédits.

Une voix : ...

• (10 h 50) •

M. Lessard : Oui. Non, mais la question est pertinente, tu sais, on est à donner le premier portrait de ce qu'est le ministère Forêts, Faune, Parcs, en plus avec les fonds spéciaux, donc, quand on va dans les fonds spéciaux, comment on va financer la forêt, donc, même avec des crédits inclus dans le fonds spécial. Donc, il y a un petit débroussaillage pour donner un premier portrait de ce que c'est, ce ministère-là qui est nouvellement constitué.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : Merci. J'aimerais connaître, M. le ministre, c'est quoi, les trois principaux objectifs que s'est fixés votre ministère ou qu'il va se fixer. On sait que la Loi sur l'administration publique propose à ce que les crédits budgétaires soient déterminés en fonction d'objectifs et de cibles, de résultats précis. Quels sont les vôtres?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Comme c'est un nouveau ministère et que ce ministère-là est jeune, alors donc nous allons avoir à fixer dans un plan... Parce qu'on voudrait avoir les dépenses aussi sur un horizon triennal, rappelez-vous, qui est un des objectifs du gouvernement, de dire qu'est-ce qui va se passer sur trois ans. La première, nécessairement, ce qui est en haut de... quand on est dans Faune et Parcs, donc autant le volet conservation... Faut-il le dire à la population qui nous écoute, les parcs nationaux, hein, c'est des grands espaces d'aires protégées. Alors donc, on a un objectif de croissance. Je pense qu'il y en a six en développement pour la prochaine année... ou les prochaines années.

Sur le volet Faune, nécessairement le premier enjeu, c'était l'enjeu de sécurité publique. Alors donc, on les hisse au rang de haute valeur. Sécurité publique, c'est notre plan de formation avec les agents. Alors donc, il y a des développements. Donc, on essaie de protéger et cette mission-là... Parce qu'honnêtement, on va se le dire, on a beau avoir les espèces, les habitats dans l'ensemble du territoire, si on n'a pas des gardiens de la première heure là-dessus, avec un plan de développement à long terme et de rétablissement... Donc, je salue l'initiative, justement, sur une attestation d'études collégiales qui est développée au collège d'Alma, qui était une initiative de mon collègue de Dubuc. Alors donc, ce volet-là est important parce qu'honnêtement, hein, c'est vrai, on le disait, les chasseurs... le premier prédateur de tout, là, c'est l'être humain, à peu près, là, qui vient perturber... Soit qu'on fait du prélèvement ou du braconnage, prélèvement autorisé avec un secteur qu'on contrôle pour avoir encore des espèces... Mais le braconnage, eux autres, ils ne regardent pas si tu as un plan de rétablissement de l'original dans telle zone qui est touchée par différentes problématiques, il y va puis il fait du prélèvement non autorisé. Alors donc, ça, c'est le volet...

Par la suite, nécessairement, on aura des cibles pour atteindre, un, un retour à l'équilibre budgétaire, mais en fonction des ressources disponibles. On veut aussi... Un autre objectif, c'est que, quand on réduit ou on court moins rapidement, on veut être sûrs que tout le monde est mis à contribution. C'en est un autre, objectif des cibles, répartition régionale, centrale et par mission, pour s'assurer que tout le monde est mis à contribution dans l'effort. S'il y a des postes temporaires, il y en a qui vont moins travailler, certainement. Donc, les remplacements, on a vu, des agents de la faune, c'est un sur un, non pas un sur deux. Mais on a donc par cible...

On va avoir à déposer un plan, et, aux prochaines analyses de crédits, l'an prochain, on va l'avoir déposé, on va être obligés de dire vers où on s'en va, puis quels efforts sont mis pour atteindre cet objectif-là. Ça fait que ça va être plus facile. Parce que, là, quand vous regardez le budget, on a Faune et parcs, qui est le programme 2, puis tu as des supercatégories. Donc, c'est dur d'aller voir dans le détail, là, qui fait quoi, où, quelle est la répartition dans l'ensemble du territoire, là. On a un immense territoire et on a 82 bureaux régionaux. Alors, on le sait, il y a eu des rationalisations historiquement, mais, dans le but d'assurer quand même une couverture régionale sur la présence de nos agents...

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : Merci. On sait que, lors du dépôt du dernier budget, on avait annoncé un gel de l'embauche. Tantôt, vous avez mentionné que vous vous apprêtez à embaucher des personnes qui s'en allaient à la retraite. J'aimerais ça que vous m'expliquiez ça, mais, au-delà de ça, par expérience, j'ai vu le ministère... votre ministère voir un transfert, beaucoup d'emplois qui étaient en région vers le central. Moi, j'aimerais ça... comme ministre, si vous allez porter attention à cette question-là.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Bien, on a la même préoccupation, hein? Il faut le dire, toutefois, la particularité de ce ministère-là, Faune et Parcs, nécessairement, c'est qu'il n'y a pas beaucoup de monde à Québec puis il y a beaucoup de monde dans les régions parce que c'est là que ça se passe, hein, les rivières, les lacs, les sous-bois, le bois, tu sais, en général. Donc, c'est un ministère qui est très réparti régionalement. Je pense, dans les bureaux, 900...

Une voix : ...

M. Lessard : Il y a 950 ETC, donc emplois temps complet, puis il y en a 736 qui sont dans les régions. Ça fait que c'est seulement une centaine qui sont ici. Alors, la tendance, c'est de continuer de maintenir la présence sur le territoire dans toutes les régions et d'éviter de se staffer inutilement ici, sur la colline Parlementaire. Mais ça prend quand même un peu de monde aussi. Alors donc, Québec n'a pas à faire tous les efforts pour aussi l'ensemble de ce qui est demandé. Alors, on a différentes catégories.

Quand on va au ministère ici, pas loin, sur la Grande Allée, là, au 880... Alors, j'ai eu la chance de rencontrer... Oui, il y a des équipes de direction qui sont là, les officiers qui font... les agents de la paix, en fait, qui font de la stratégie contre le braconnage. Mais tu as des botanistes, tu as des techniciens, des vétérinaires. Donc, c'est comme la connaissance fondamentale et, parfois, la connaissance appliquée aussi. Alors donc, il faut le dire.

Puis ils ont glissé un petit courriel papier pour me dire que les effectifs en forêt, c'est 85 %, voyez-vous, donc, en région. Donc, on est très, très... Puis on est sensibles à ça. Donc, juste pour rappeler que ce n'est pas sur la colline Parlementaire que le staff est. Ils viennent de temps en temps faire rapport.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour.

M. Martel : O.K. Il y aurait eu des études d'opportunité pour la réforme des systèmes de vente de permis de pêche et de chasse et de l'enregistrement de la grande faune au coût de 300 000 \$. J'aimerais que vous nous expliquiez ce qu'il en est et si ces études mèneront à quelque chose de concret.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Merci, M. le Président. On peut permettre peut-être à la sous-ministre associée de répondre à ce volet-là particulier qui touche un aspect de son administration.

Le Président (M. Bérubé) : Alors, est-ce qu'il y a consentement pour que la sous-ministre puisse s'adresser à nous?

Des voix : Consentement.

Le Président (M. Bérubé) : Consentement. Mme la sous-ministre, c'est à vous.

Mme Camden (Nathalie) : Bonjour, M. le Président. Oui, si vous me le permettez, je vais vous donner quelques informations. Mon nom est Nathalie Camden, je suis sous-ministre associée à la Faune et aux Parcs.

Donc, on a en place un système de vente des permis de chasse, de pêche et de piégeage, et c'est un système qui est en place depuis de nombreuses années. Donc, on veut revoir ce système-là pour, éventuellement, permettre la vente de permis par Internet ou avec des nouveaux moyens qui sont plus à l'avant-garde et qui répondent davantage aussi aux besoins des citoyens, des chasseurs, des pêcheurs et des piégeurs. Donc, c'est un système d'information qui est costaud, et on regarde vers l'avenir. Et c'est ce qu'on a fait faire, effectivement, au courant de l'année dernière, c'est une étude d'opportunité pour voir, d'une part, qu'est-ce qui se fait ailleurs dans les autres provinces pour la vente de permis, en lien aussi avec notre gestion faunique, parce qu'on a une gestion particulière, notamment pour la chasse, où on a des tags, là, qui sont émis avec chaque permis de chasse, qui fait en sorte que le détenteur d'un permis, par exemple, de chasse pour l'orignal, s'il récolte un orignal, il doit aller l'enregistrer avec ce coupon-là. Donc, on veut mettre en place un système qui est performant, mais qui est aussi aidant tant pour les chasseurs et pêcheurs que pour le gestionnaire. Donc, effectivement, au courant de l'année dernière, on a consacré un montant de 300 000 \$ pour une étude d'opportunité.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Nicolet-Bécancour, 1 min 30 s.

M. Martel : Mais j'aimerais savoir si vous aviez fixé un échéancier par rapport à ça puis c'est quoi, les cibles que vous visiez en donnant cette étude de 300 000 \$ là.

Le Président (M. Bérubé) : Mme la sous-ministre associée.

Mme Camden (Nathalie) : Oui. L'échéancier... L'étude est en cours actuellement. Donc, on va accueillir les conclusions pour... Ce qu'on vise, c'est vraiment quelque chose de moyen terme, donc ce n'est pas quelque chose à très court terme. Parce qu'après entrer dans le développement d'un système de cette nature-là, ça peut nécessiter quand même plusieurs millions de dollars. Donc, c'est pour ça que ce qui est important, c'est d'avoir en amont toute l'information qui est requise pour avoir des choix qui sont éclairés puis des décisions qui sont le plus près de la réalité possible.

Lorsqu'on parle de systèmes d'information de moindre envergure, parfois on peut être porté à avoir moins cette rigueur-là, mais là on peut parler de quelques millions de dollars. Donc, c'est pour ça qu'on s'est dit : On veut vraiment avoir toute l'information requise pour pouvoir, après, faire des recommandations aux autorités.

• (11 heures) •

Le Président (M. Bérubé) : M. le député, 15 secondes.

M. Martel : Bien, moyen terme, est-ce que c'est d'ici la fin de l'année?

M. Lessard : C'est court terme.

M. Martel : Ah oui?

M. Lessard : D'ici la fin de l'année, c'est très court terme. Disons que, quand ça génère beaucoup d'investissements, il faut être sûr qu'on a la bonne méthodologie puis on a le bon système. Alors, ce n'est pas grave d'investir dans un système à long terme qui va donner du rendement. Si on est capables d'enregistrer nos billets d'avion comme ça, en imprimant nos tickets, on devrait être corrects...

Le Président (M. Bérubé) : Merci, M. le ministre. Ça met fin à ce bloc de la deuxième opposition. On revient au groupe parlementaire formant le gouvernement pour un bloc de 20 minutes, et je reconnaitrai Mme la députée de Vaudreuil. Maintenant, c'est Vaudreuil?

Mme Nichols : Oui, c'est Vaudreuil.

Le Président (M. Bérubé) : Merci. À vous, Mme la députée, on vous écoute.

Mme Nichols : Merci beaucoup, M. le Président. 20 minutes?

Le Président (M. Bérubé) : 20 minutes.

Mme Nichols : Ce qui devrait être suffisant pour un sujet qui m'emballe. Alors, d'emblée, je dirais que je suis bien contente d'être autour de la table, justement, pour participer à l'étude des crédits pour le secteur Faune et Parcs,

et surtout à côté du député de Fabre, où je remarque que... D'ailleurs, je constate que je suis entourée de pêcheurs et de chasseurs autour de la table et qui...

Une voix : ...au bout de la table.

Mme Nichols : Ah! au bout de la table. Alors, j'apprends beaucoup aujourd'hui et je trouve ça très intéressant.

Je souhaiterais aborder avec vous le... avec M. le ministre le sujet des agents de protection de la faune. On sait que les agents de protection de la faune ont le rôle délicat et complexe de maintenir l'équilibre fragile entre l'humain, la faune et ses habitats. On sait qu'ils n'ont pas nécessairement un travail facile non plus. On sait que c'est un travail très diversifié puis qui varie aussi selon les saisons, comme vous nous avez expliqué un petit peu plus tôt, qu'il y avait 476 agents de la faune indépendamment des saisons.

J'aimerais savoir quel est le bilan des réalisations des agents de protection de la faune dans les régions du Québec au cours des années 2013, 2014.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui, merci. On a rappelé l'importance du travail que font les agents. Alors donc, au nombre d'effectifs qu'ils sont, alors, pour vous donner l'idée, donc, des... Parce que c'est des infractions, hein? Nécessairement, s'ils interceptent quelqu'un, c'est parce que... Oui, ils peuvent vérifier s'ils sont détenteurs d'un permis, faire un peu de prévention pour indiquer ou signaler, mais, lorsqu'ils interviennent, nécessairement il y a un côté répréhensif à leur activité, puisqu'ils sont, avant tout, des agents de la paix aussi. Alors donc, leur rôle, c'est de veiller au respect des règles qui régissent les prélèvements des ressources et la protection des habitats. En clair, en 2013-2014, il y a 10 000 infractions qui ont été émises, et 7 000 d'entre elles se sont soldées par des poursuites contre les individus interceptés. En 2013-2014, il y a eu... Il y a toujours des grandes opérations de démonstration. Bien, ils ont effectué au moins quatre grandes opérations d'envergure.

Donc, dans Chaudière-Appalaches, les agents — donc, ça nous interpelle, moi, je viens de ce coin-là — ont réalisé l'opération Épervier pour contrer la chasse illégale à l'orignal. Lors de cette opération, environ 40 individus ont été interceptés, une centaine de chefs d'accusation ont été comptabilisés. S'ils sont retenus coupables, donc ça pourrait totaliser des amendes pouvant toucher 60 000 \$. En novembre dernier, les agents de protection de la faune ont réalisé l'opération Cerf... qui a mis fin à d'importantes activités illégales perpétrées par différents individus qui sévissaient dans les régions de la Capitale-Nationale puis Centre-du-Québec. Les activités reprochées concernent principalement le prélèvement illégal de cerfs de Virginie puis la chasse la nuit. Puis, à la suite de cette opération, une quinzaine d'individus font face à 17 chefs d'accusation. Il faut dire qu'on les fait traduire aussi... puis ils pourraient être susceptibles d'à peu près 20 000 \$ d'amende, là, si ça se termine. On a aussi, toujours durant le même mois de novembre, des agents de protection qui ont réalisé l'opération Quenouille. Ils baptisent, eux autres aussi, leurs opérations, vous avez vu, mais c'est très en lien avec ce qu'ils font, leur activité de la faune. Il y avait un réseau de braconnage, là, qui sévissait dans le Bas-Saint-Laurent, alors donc, dans le secteur de Sayabec... Sayabec, et concernant... Je pense que je dis tout le temps Sa-ya-bee, mais, merci de me reprendre, c'est Sayabec.

Le Président (M. Bérubé) : Vous n'êtes pas le seul à faire l'erreur.

M. Lessard : Alors, il y a la chasse au cerf de Virginie qui était, en tout temps, prohibée, le surplus de prises d'omble de fontaine. Donc, le monde exagère. Ils vont en chercher plus quand ce n'est pas permis, quand ce n'est pas le temps, ils dépassent les quotas. Il y a plus de 230 chefs d'accusation, là, qui ont été comptabilisés. Ça pouvait totaliser 250 000 \$ d'infractions.

Il faut savoir qu'en 2013-2014 il y a plus de 5 200 signalements d'activités suspectes ou illégales envers la faune ou encore des situations potentiellement dangereuses pour la population. Donc, au cours de cette année, les agents ont aussi répondu à environ 1 500 signalements concernant des animaux inopportuns. Bon, il y a des ours noirs, des cerfs de Virginie, on voit ça à tous les jours, là. Un ours dans une ville, ça n'a pas sa place. Alors donc, nécessairement, il y a des activités qui sont liées aussi à la sécurité des individus et de l'animal aussi, qui peut se blesser dans les circonstances.

Et il y a plus de 800 dossiers aussi relativement aux habitats fauniques. Puis je tiens à le mentionner, là, je pense que la période achève, mais l'ail des bois, c'est une ressource à préserver. Il y en a qui aiment beaucoup aller le cueillir, le nombre de gousses à recueillir par individu, par jour, est donc limité. L'an dernier, on dit, pour ce secteur-là, l'ail des bois, qui est menacé, donc, les agents ont produit plus de 160 rapports d'infraction, saisi plus de 48 000 bulbes d'ail, alors donc récoltés illégalement, principalement dans la région de l'Outaouais. Il y en a beaucoup, le monde y vont. Il faut continuer de faire des exercices de sensibilisation. Il y en a qui n'y voient pas, par méconnaissance, aucune activité illégale. Mais, comme c'est une espèce qui est menacée, bien, il faut faire attention pour la préserver. Alors donc, il y a beaucoup d'activités, ils émettent beaucoup de constats, puis ils font aussi de la prévention et de la protection, de la surveillance.

Le Président (M. Bérubé) : Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Nichols : Je présume qu'il y a beaucoup d'activités, justement, pour sensibiliser ou il y a des façons ou des méthodes que vous utilisez, votre ministère, pour sensibiliser les gens. Justement, l'ail des bois, je ne suis pas certaine que la population soit si au courant que ça.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Il y en a qui ne sont pas au courant puis il y en a qui ne veulent pas l'être non plus. Alors, on connaît les deux genres. Tu es toujours surpris d'en avoir trop sur toi. Curieusement, assez souvent, c'est des cas de récidive aussi. Alors donc... Puis il y en a qui ont organisé tout un système de... Bien, c'est à mon frère, c'est à ma soeur, c'est à ma belle-mère, c'est à ma grand-mère, comme s'ils avaient séparé les paquets, mais c'est le même récolteur. Alors donc, on pense que, si tu dois te rendre en forêt pour aller le récolter, ça limite le fait aussi d'en récolter trop parce qu'il faut que tu te déplaces, puis tu ailles faire ta récolte. Mais la prévention demeure de mise. Il y aura toujours de la documentation qui est disponible, même sur le site du ministère ou les ministères. Il y a de l'information qui est donnée aux organisations.

L'ail des bois, c'est le plus connu, là. Alors, chaque année, les agents rencontrent 25 000 jeunes, sans compter les citoyens qu'ils rencontrent lors d'événements publics. Les agents rencontrent également des intervenants du milieu agricole, forestier, des entrepreneurs qui réalisent des travaux en milieu naturel pour les sensibiliser qu'ils sont peut-être en train de faire disparaître une aire faunique ou un habitat. C'est comme quand quelqu'un se met à creuser dans un lac, ou dans sa rivière, ou dans un étang, ou dans un cours d'eau. Alors, sans le savoir — puis on le voit dans l'ensemble de nos rivières, là — les frayères peuvent être... ou les habitats qui permettent la reproduction, alors donc, peuvent être affectés de façon définitive aussi. Alors donc, l'intervention, je pense qu'on a un gros travail d'accompagnement, mais on a un gros travail aussi de répréhension à faire pour que ça devienne aussi dissuasif, sur le fait d'éviter le prélèvement massif puis la destruction des espèces.

Le Président (M. Bérubé) : Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Nichols : Ça va, M. le ministre a bien répondu à mes questions.

Le Président (M. Bérubé) : Ça complète?

Mme Nichols : Oui. Merci beaucoup, M. le ministre.

Le Président (M. Bérubé) : Je serais en mesure de reconnaître M. le député d'Abitibi...

M. Bourgeois : Est.

Le Président (M. Bérubé) : Est.

M. Bourgeois : Oui, Abitibi-Est, parce que, bien sûr, M. le Président, Abitibi-Ouest, c'est un collègue qui est tout près de vous à l'Assemblée nationale.

Le Président (M. Bérubé) : Oui. Et vous êtes deux nouveaux. Vous me permettez de préciser au ministre que c'est une minorité des citoyens de la circonscription de Matane-Matapédia qui cause ce genre, là, de braconnage. Alors, je voulais vous l'assurer, à Sayabec. Allez-y, M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : M. le Président, étant moi-même un amateur de la nature profitant depuis ma tendre enfance des beaux territoires de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec particulièrement... Amateurs de chasse à l'original, on rêve toujours des images qu'on voit de votre comté, mais, cependant, on les chasse dans notre comté et on a des résultats quand même très intéressants.

Une voix : 10 originaux au kilomètre?

• (11 h 10) •

M. Bourgeois : Oui, il y a des résultats de chasse qui sont tout à fait extraordinaires dans votre comté, donc c'est à votre grand mérite. On vous souhaite de bien protéger cette faune-là, donc d'appuyer le ministre dans ses démarches.

Mais l'initiation à la pêche, moi, j'ai connu ça à l'âge de six ans et je trouve qu'il y a une initiative actuellement dont on ne parle pas assez au Québec qui fait, d'année en année, de plus en plus d'adeptes. Là-dessus, j'aimerais que, M. le ministre, vous entreteniez... oups!

Des voix : ...

M. Bourgeois : Ah, mon Dieu! C'est parce que j'oubliais le député de Fabre. J'oubliais le député de Fabre dans... et c'est pour ça que j'ai eu à me reprendre. Donc, pour pouvoir l'aider dans sa démarche d'initiation à la pêche... Pardon, M. le Président...

Des voix : ...

Le Président (M. Bérubé) : S'il vous plaît! À l'ordre, s'il vous plaît!

M. Bourgeois : Donc, M. le ministre, j'aimerais que vous puissiez nous entretenir un peu plus sur cette activité-là importante, de plus en plus importante au Québec qu'est la Fête de la pêche.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Merci, M. le Président. Donc, la question est intéressante. Je pensais qu'il allait me parler de la chasse, l'Abitibi fermée pour... tout le monde est parti à la chasse. Alors, c'est quand même une retombée économique assez importante. C'est vrai qu'à l'automne, quand arrive le temps de la chasse à l'original, ne pose pas la question, là, il y a des entreprises qui doivent même laisser partir leur monde pour aller à la chasse, puis l'entreprise, bien, soit qu'elle diminue ses activités ou ferme carrément parce que tout le monde est parti pour la chasse à l'original. Mais, sur le secteur de la pêche, il y a une activité qui s'est développée, là, depuis 14 ans, puis c'était la... je pense, c'est ça, 14 ou quinze...

Une voix : C'est la quinzième cette année.

M. Lessard : Quinzième cette année. J'ai eu la chance, avec Isabelle Desjardins, qui est une jeune femme qui s'est dédiée à cette activité pour en faire la promotion... Tout le monde la connaît bien pour... Elle est passée à la télévision pour plusieurs activités, plutôt du côté musical. Alors donc, c'est dédié... Parce qu'on adresse la question aux jeunes, pour la relève. En fait, la Fête de la pêche s'est déroulée les 7, 8 et 9 juin dernier. Pour sa quinzième activité, il y a eu plus de 250 activités, 157 offertes, donc, en 2014. On pense, les estimés... Pas on pense, mais les estimés, c'est plus de 40 000 jeunes. Puis, bien, il y a des moins jeunes aussi, là, parce que je suis allé à une expérience moi-même à Thetford Mines, puis j'avais deux sites qui étaient propices à ça, le secteur Saint-Noël et le secteur Black Lake. En gros, on a un plan d'ensemencement, hein, puis avec la Fondation de la faune qui donne les cannes à pêche, donc, et la fédération des chasseurs, pêcheurs qui donne des cours de pêche à des jeunes. Donc, il y a des concours pour inciter les jeunes à retourner sur le bord de l'eau puis à laisser les machines de la maison... sortir de la maison, lâcher le pitonnet puis s'en aller sur le bord de l'eau pour une autre passion qui est la capture... donc, apprendre comment ça fonctionne, la pêche, comment... la truite répond à quoi, dont où est-ce qu'elle peut se cacher, comment on peut en prendre, la longueur des prises, etc.

Donc, c'est une activité fort intéressante qui est soutenue par le ministère. Donc, il y a plusieurs projets qu'on a financés, soit en argent soit en livraison de truites parce qu'on a des piscicultures d'État aussi. Alors donc, c'est partout à travers le Québec, et il y a eu plus de... La Fête de la pêche engendre en moyenne plus de 230 articles nationaux ou régionaux au Québec. Je tenais à le mentionner, 700 000 pêcheurs. Il faut continuer que ces pêcheurs-là contribuent autant de jours-pêche. Puis le défi qui est envoyé, autant pour la chasse, la pêche, que les piégeurs au Québec, c'est à la prochaine clientèle, hein? Dans le temps, il y en avait sept, huit, 10 par enfant. Tout ce qu'on avait à faire, c'était d'aller à la pêche puis à la chasse. Là, quand tu es rendu à 1,5 ou 1,6 par famille, nécessairement... Et, comme c'est beaucoup, maintenant, basé technologiquement, donc il faut les retourner dehors, il faut leur réapprendre à retourner sur le bord des rivières puis avoir une expérience familiale intéressante. Quand ton jeune va à la pêche dans une activité familiale, souvent les parents vont l'accompagner. Donc, c'est une sensibilisation qui est à deux niveaux.

Alors donc, je tiens à saluer ceux qui l'ont fait encore cette année. Merci à tous les bénévoles. On en parle beaucoup ici. Bon, on a le ministère, les employés des ministères répartis dans les régions, mais c'est beaucoup basé aussi sur les premiers passionnés que sont les bénévoles. J'en ai vu plusieurs qui étaient sur le bord de la rivière dire aux parents : C'est une fête de la pêche pour les enfants, laisse-lui en prendre. O.K.? Puis, si, à la fin, tu veux en prendre une sur son quota de journée, bien, vous aurez collaboré à faire une petite compétition lequel aurait pris la plus grosse truite, mais... Puis je trouvais ça intéressant. Non, mais c'est vrai, plusieurs descendaient, ils ne faisaient pas de cas qu'il y avait des enfants parce qu'eux autres aussi, c'était l'occasion d'aller à la pêche. Puis, comme on ensemence les...

Une voix : ...

M. Lessard : Non, de la belle, là, honnêtement. Alors, c'est toujours intéressant de prendre de la truite puis de la manger le midi. Alors donc, bravo aux organisations. C'est quelque chose qu'il faut continuer de soutenir parce qu'il a beaucoup d'éducation là-dedans et le goût de continuer d'y aller. Alors, je lance un message à tout le monde qui nous appelle : Passé le 9 juin, il y a toujours de la truite dans la rivière, là, ils ne les ont pas toutes prises, là. On en a ensemencé des mille, puis, à toutes les années, c'est ce qu'on fait. Alors, il y a toujours des prises qui grandissent d'année en année. Alors, continuez d'aller à la pêche puis, surtout, prenez votre permis parce que quelqu'un, un agent de conservation, pourrait aller vous voir, et vous pourriez être sanctionné. Ce n'est pas la fête tous les jours, c'est-à-dire gratuit, mais ça peut être toujours le fun de continuer d'aller à la pêche. Parce qu'un coût de permis de pêche, M. le Président, c'est 19 \$, alors c'est... Je ne sais pas dans mon coin, là, il me semble qu'on m'a dit 19 \$.

Une voix : Plus taxes.

M. Lessard : Plus taxes. Bon, les taxes, les taxes, on redonne à l'État. Alors, c'est ça, donc, l'activité qui s'est passée encore cette année, là. Et pourquoi on prend aussi des personnes comme Isabelle Desjardins? Elle correspond à son groupe d'âge. Il y a des gens qui l'écoutent, beaucoup de gens qui l'écoutent. Et on sait quel effet a autant la petite Boucharde qui fait du tennis, le monde veut faire du tennis. Elle, elle est dans le secteur d'activité, les jeunes y vont aussi soit pour la rencontrer, soit pour faire l'activité. Alors, ça déclenche un petit peu partout des ventes. Et elle parle à du monde auquel on s'adresse comme clientèle potentielle.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député d'Abitibi-Est.

M. Bourgeois : M. le Président, vous me permettez de confirmer au ministre... Effectivement, moi, j'ai participé à l'activité dans mon comté avec un de nos anciens collègues, M. Corbeil, qui est maintenant maire de la ville de Val-d'Or, et on a rencontré plusieurs jeunes pêcheurs. Mais on a eu l'occasion de rencontrer de ceux qui ont été initiés dans les premières années, il y a donc 14, 15 ans, et qui revenaient à cette activité-là avec leurs enfants. Donc, je pense que la démarche prend de plus en plus d'ampleur, elle est reconnue.

Il y a tout l'aspect aussi de s'approprier le milieu environnant, d'être dans la nature, que les gens nous amènent. Puis souligner aussi vraiment la contribution des bénévoles, des associations, qui ont, eux aussi, une préoccupation grandissante à la fois sur des activités qui permettent à la population de se rendre en forêt, de pratiquer des activités de pêche ou d'initiation à la chasse. Cette journée-là, en même temps qu'il y avait l'activité de pêche, il y avait aussi un cours de formation de maniement d'armes à feu par la même association parce que, chez nous, c'est un phénomène qu'on veut encourager d'avoir des bonnes pratiques. Donc, là-dessus, je pense que le ministère est en bonne voie, et j'invite le député de Fabre à encourager ces associations dans son comté pour, éventuellement, avoir de sa population qui vienne jusqu'en Abitibi-Témiscamingue pour pratiquer ce beau sport de la pêche et de la chasse. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Bérubé) : Vous vouliez une réponse à votre intervention?

M. Lessard : Bien, simplement...

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : ...pour saluer parce que c'est l'occasion de saluer des bénévoles. Moi, il y a Gilles et Gaston, des fondateurs, depuis la première origine, de l'organisation chez nous, qui ont été honorés par la section de chez eux. Alors donc, je tiens à les saluer parce que ça fait 14, 15 ans qu'ils font ça, qu'ils se dédient. C'est une fête, en passant, hein? 7, 8, 9, c'est une fête, vraiment. Il y a des chapiteaux, ils vont chercher des cadeaux. Ils rendent cet événement-là magique pour les enfants, magique d'avoir fait une capture. On devrait voir les yeux... C'est pas mal silencieux sur le bord de la rivière, en passant, là, même si c'est la fête de l'autre côté, là, où est-ce qu'il y a des activités, puis les familles font du barbecue, etc. Mais, sur le bord de la rivière, on n'entend pas un son. Les enfants ont les yeux rivés... Parce qu'on voit, la rivière est assez claire, puis là on voit qu'ils essaient d'aller leur mettre ça dans la bouche pour être sûrs qu'ils fassent une capture. Mais, quand ils en font une, capture, les yeux, là... C'est comme ça qu'on les veut, les enfants, émerveillés d'avoir pris de la ressource.

Le Président (M. Bérubé) : Alors, salutations à Gilles et Gaston qui nous écoutent peut-être. Alors, M. le député de Fabre.

M. Ouimet (Fabre) : Combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Bérubé) : 1 min 30 s. 1 min 30 s, mais vous avez un autre bloc, vous pourrez revenir sur l'autre bloc aussi.

M. Ouimet (Fabre) : Oui, je vais revenir sur l'autre bloc, mais je vais profiter de l'occasion, là. On parle de la pêche, je vous écoute, j'écoute le ministre, et, vous savez, je ne suis pas un pêcheur, mais je me suis intéressé à la situation du bar rayé en Gaspésie. Apparemment que c'est une pêche très sportive et... Sauf qu'avant d'acheter l'équipement nécessaire, j'aurais aimé savoir ce que le ministre peut nous dire sur la situation du bar rayé en Gaspésie parce que je songe sérieusement à m'y mettre, là. Mais, avant d'acheter l'équipement nécessaire, est-ce que le ministre peut nous éclairer sur la situation du bar rayé en Gaspésie?

• (11 h 20) •

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre. Des conseils en matière d'équipement, M. le ministre?

Des voix : Ha, ha, ha!

M. Lessard : Je ne sais pas si je vais être le meilleur conseiller comme tel, mais, en fait, la question est plutôt une opportunité de répondre qu'il y aura de la pêche au bar rayé cet été. Alors donc, la pêche ouvre, je pense, à partir du 15 de juin. C'est une réouverture, donc, de ce secteur d'activité là dans la baie des Chaleurs. Il y a un partage du côté du Nouveau-Brunswick, mais maintenant on pourra en profiter dès cet été. Nécessairement, c'est une nouvelle pêche parce qu'elle avait pratiquement disparu du secteur, du radar. C'est ce secteur-là simplement actuellement parce qu'ils viennent de la rivière Miramichi, donc, et qui nous permet, cette année, de faire une capture et le relâchement. Mais, du mois de juillet à août, il y aura une période où est-ce qu'on pourra garder, donc, son bar rayé pour fins d'alimentation. Alors donc, j'invite tout le monde à prendre leur permis.

Le Président (M. Bérubé) : Merci, M. le ministre. Ça met fin à ce bloc, mais vous aurez un autre bloc. Mais, juste avant, nous revenons à l'opposition officielle pour un bloc de 18 minutes, et je reconnais le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, ma prochaine question pour le ministre ira dans... nous allons parler du caribou forestier, qui a reculé vers le nord, puis les populations qui ont connu un déclin assez

notable. Je crois que le ministre, il est bien au parfum de ce phénomène. On comprend aussi que l'espèce menacée ou vulnérable du Québec... le caribou y a été désigné espèce vulnérable en 2005 déjà. Au niveau fédéral, on dit même que c'est une espèce menacée et protégée par la Loi sur les espèces en péril. Alors, je suis convaincu que le ministre est au courant qu'il y a un groupe de travail interministériel qui a été formé. Alors, j'aimerais savoir de ce groupe-là, est-ce qu'il est toujours actif, où est-ce qu'elles sont rendues, les études.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : En fait, c'est important de parler du caribou forestier, qui occupe nos forêts, la forêt boréale. Donc, on le sait depuis quelques années, à cause de l'activité forestière entre autres, on avait noté... On ne sait pas si c'est à cause de l'activité forestière, mais certainement, à l'occasion, il y a eu une diminution du caribou forestier, alors donc liée soit à la perturbation de son habitat... Donc, en 2005, il y a eu un comité de travail, donc, qui s'est mis en place pour le rétablissement du caribou. C'est toujours comme ça, quand il y a une baisse dans l'orignal, dans le chevreuil, dans le caribou, il y a un plan de rétablissement qui va s'y adresser.

Alors donc, il y a plusieurs organismes, une quarantaine d'organismes qui ont travaillé de concert à déposer un plan, 30 actions. Il y a donc 2005-2012. Alors donc, ce plan-là a été déposé pour voir les composantes qui ont pu être utiles, et autant à la connaissance qu'aux actions concrètes. Il y a un autre... Le même comité a déposé un deuxième plan, là...

Une voix : 2013.

M. Lessard : ...2013-2023, dans lequel il prévoit, donc, d'autres séries de mesures auxquelles s'associe, donc... Et, à la démarche fédérale, il y avait des lignes directrices pour changer soit l'habitat, soit la façon dont on travaille en forêt, soit dont on protège les vieilles forêts, les espèces, donc les espaces, puisque lui, c'est une espèce qu'on surveille son comportement et l'évolution des troupeaux.

Alors, suite à différents constats qui ont été déposés, aux actions proposées, le ministère va travailler avec le ministère du Développement durable, qui a acquis beaucoup de connaissances au fil du temps. On s'inspire aussi des connaissances et des expériences canadiennes parce qu'on n'est pas les seuls à avoir du caribou forestier. D'ailleurs, il y avait une conférence, je crois à... C'est-à-dire à Yellowknife?

Une voix : Dans l'Ouest, au Manitoba.

M. Lessard : ...donc, parce que plusieurs déposent leurs rapports d'activité. Donc, on cherche des propositions convenables pour s'assurer que... le déploiement d'actions raisonnables et crédibles pour s'assurer qu'on a le maintien du caribou forestier dans nos forêts.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Donc, quels sont les échéanciers puis les sommes qui sont réservées dans le budget de cette année, là, face à ce programme-là?

M. Lessard : Cette année, le ministère travaille de concert avec le ministère du Développement durable pour voir avec le Forestier en chef même... Donc, tout le monde est mis à contribution pour s'assurer que le plan, donc, le plan... c'est-à-dire les pistes de solution et les objectifs poursuivis par le plan de rétablissement, quelles sont les conséquences économiques qui sont... Donc, c'est le ministère qui travaille de concert avec l'autre ministère. Donc, c'est...

Le Président (M. Bérubé) : Merci, M. le député.

M. Leclair : Donc, je crois comprendre qu'il n'y a pas de sommes spécifiques.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Non. C'est des activités régulières qu'il y a, c'est des suivis, là, de ministères. C'est à l'intérieur de nos budgets et d'effectifs. On n'est pas à l'externe avec ça.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Je voulais savoir aussi quel type, les consultations qui ont été menées, là, face à toutes les communautés autochtones, là, dans le Nord-du-Québec, là, face à ça. J'imagine que ces gens-là ont été impliqués aussi avec le ministère pour...

M. Lessard : Le plan de rétablissement comprend toutes les organisations. Tu as autant du forestier... tu as toutes les communautés autochtones visées, tu as, après ça, les groupes environnementaux, donc...

Une voix : Les universitaires.

M. Lessard : Les universitaires. Donc, c'est basé sur la connaissance de la science, et c'est par ça qu'on va réussir à bâtir un plan crédible, là, et déployer des efforts convenables.

M. Leclair : Donc, on peut avoir...

Le Président (M. Bérubé) : M. le député, juste attendre que je vous nomme. M. le député.

M. Leclair : Oui, excusez-moi, M. le Président. Merci, M. le Président. Donc, on peut comprendre de la part du ministre, là, qu'on peut peut-être s'inquiéter un peu moins de notre caribou forestier, qu'on va finir par trouver une solution pour le protéger, pour s'assurer, là, que, tu sais, ça ne soit pas une espèce en voie de disparition.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : On a tout intérêt à maintenir nos cheptels. On comprend qu'il y a eu des opérations forestières, qu'il y a eu des activités, probablement, donc, que ces activités ont eu des impacts. Puis, on le sait tous, là, quand on crée plus de chemins, hein, bien le prédateur sait... Quand il y a une grande coupe forestière, puis, après ça, ça amène nécessairement la régénération de cette forêt-là, bien ça amène des petits fruits. Bien, les petits fruits, qu'est-ce qu'il fait? Bien, ils viennent s'y nourrir. Mais ça n'attire pas seulement le caribou, ça attire les ours, alors, et les coyotes. Alors, souvent, quand la mise bas va se faire là, bien, si les chemins sont plus ouverts, bien, ça a de l'air à courir mieux pour aller les capturer.

Des voix : ...

M. Lessard : On rit, là, mais c'est un peu ça. Alors donc, comment... et comment un comportement semblable... C'est-u pareil dans les autres provinces du Canada? Donc, on essaie de mettre ensemble les connaissances scientifiques et les expériences qui ont permis de diminuer les impacts sur les sujets mâles et femelles s'ils ont une bonne condition. Mais on voit que le taux de survie des jeunes, pas lié nécessairement à la génétique, mais fait en sorte que, sur un à cinq ans, ils s'en sortent moins bien.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Sur un autre sujet, maintenant, j'aimerais questionner le ministre. Il y a un projet pilote qui était supposé d'être implanté dès cet automne, en 2014, concernant la permission de quelques restaurateurs... On parle de 10 restaurateurs avec cinq espèces de gibier. Donc, il y avait une possibilité de vendre du gibier. Alors, j'aimerais savoir les intentions du gouvernement, est-ce qu'on va poursuivre ce projet pilote là pour voir si c'est possible?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Bien, en fait, ce qu'on veut faire, l'initiative, c'était de mettre quelques espèces avec, donc, un projet pilote avec des restaurateurs. Je pense que ça a été bien mentionné. La préoccupation est toujours la même, hein, c'est-à-dire la chaîne de conservation a-t-elle été respectée depuis la capture jusqu'à la mise en bouche, c'est-à-dire dans la restauration? Alors donc, avant de lancer ces projets-là avec des restaurants, ce qu'on va faire, c'est qu'avec la table faune on va bien consulter quelles sont les espèces, quels projets, de quel type, de quelle envergure, la proximité par espèce, exemple, et s'assurer que quelqu'un va certifier que la viande va être correcte lorsqu'elle sera livrée. Donc, on va travailler avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Tout le temps une question, hein, de... On veut que ça reste une expérience heureuse, c'est-à-dire il faut que l'aliment soit sain et qu'on puisse garantir que, tout le long de son parcours, depuis le chassage jusqu'à la mise en bouche, que le secteur... bon, on va dire ça, la chaîne de froid aura été conservée pour s'assurer qu'on n'a pas de problématique par...

Donc, aussi, il faut consulter. Parce que pas qu'il a été moins bien fait, mais, nécessairement, si on parle de différents... Le chevreuil, il y en a qui ont des parcs, hein? Il y a eu des dénonciations suite à la mise en place annoncée de ce projet pilote là. Alors donc, il y en a qui font de l'élevage de cerfs, le Cerf de Boileau, exemple, le cerf de Virginie de Boileau. Donc, il y a eu quelques critiques. Mais, au-delà de ça, je pense qu'il y a une niche par rapport à ça. Bien, on va travailler avec les tables, on va regarder quels sont les produits de proximité. Avant de livrer, peut-être, un caribou sur la table de Montréal, on serait curieux de savoir qu'on pourrait peut-être en manger là-bas aussi. Alors, on va à Anticosti chasser, mais tu n'es pas capable de manger ton gibier sur place. Alors, voyez-vous, il y a peut-être des expériences heureuses comme ça et la grande chaîne de distribution que pourrait être la restauration. Donc, on fait une petite étape en arrière pour bien documenter puis s'assurer qu'on a de l'adhésion plus largement puis on vise les bonnes cibles par région aussi.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Donc, on peut comprendre que, dès cet automne, il y aura quand même des essais de ce projet pilote là, ou vous semblez dire que vous allez le repousser un petit peu, ou...

• (11 h 30) •

M. Lessard : Bien, ce n'est pas prématuré, mais c'est que le ministère de la Faune et Parcs va travailler avec le MAPAQ. On va ramener les membres à l'entour de la table pour avoir une bonne compréhension, une adhésion parce que, là, il y a un petit peu de dénonciation. Mais l'objectif reste quand même intéressant, hein? Il y a de la place probablement pour la viande sauvage, mais il faut le faire correctement et il faut penser aux produits de proximité, il faut penser à la chaîne de conservation. Qui va certifier que la viande est correcte? Exemple, on peut, aujourd'hui, acheter du lièvre, hein, même entier, mais il y a un certificateur de ça. Tu peux prendre ton lièvre puis tu t'en vas, il y a une personne qui est attirée qu'à faire ça. Donc, comment garantir ça puis s'assurer que l'expérience reste heureuse et faire vivre d'autres expériences culinaires à des gens qui viendraient ici, au Canada puis au Québec?

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Donc, en conclusion claire, M. le ministre, est-ce qu'on parle plus de cet automne ou on parle peut-être plus de 2015 pour une date...

M. Lessard : On parle certainement plus de l'an prochain que de cette année.

M. Leclair : O.K. Merci.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois, à vous.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Sur un autre ordre d'idées, la réponse, elle va être simple, M. le ministre, je vais vous la donner. Je demanderais juste une rencontre avec vous. Je vous explique une situation qui a déjà été rapportée au ministère, mais, je pense, qui n'a pas été prise... Je ne suis pas sûr que c'était une priorité non plus, là, mais j'aimerais... Il y a beaucoup de gens qui viennent me rencontrer pour s'assurer... On parle de la pêche au méné vivant. On comprend que le ministère a pris des précautions pour plusieurs lacs à la grandeur du Québec, puis je pense que c'est à féliciter, mais on voulait s'assurer de ne pas avoir des espèces de poissons dans certains lacs qui peuvent nuire. Mais il reste une problématique, on parle du lac Saint-François qui est arrêté par le barrage d'Hydro-Québec à Beauharnois, puis son autre extrémité, c'est... bien, une extrémité, je parle entre les deux barrages, le prochain barrage, c'est l'écluse de Eisenhower à Cornwall. Donc, entre ça, bien, il y a la ligne imaginaire, quasi, de Québec et Ontario. Donc, lorsqu'on pêche dans une chaloupe, si on pêche d'un côté on a droit au méné vivant puis, de l'autre côté, on n'a pas le droit.

Donc, les gens, ce qu'ils nous demandent, c'est de tenter de dire : Bien, entre les deux barrages, on pourrait dire que le district 5 est permis, puis on commencera à l'écluse de Beauharnois parce qu'on est dans le même lac. Alors, j'ose espérer que le ministre serait prêt à nous rencontrer, là, pour qu'on puisse regarder la situation puis la faisabilité face au méné vivant dans ce lac-là. Bien, je pense qu'on pêche, tout le monde, dans le même bain, puis, tout dépendant où est-ce qu'on est sur le lac, c'est impossible.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre, méné vivant.

M. Lessard : Oui. Je pensais que notre collègue allait donner une réponse puis qu'il fallait que je devine la question, mais non.

M. Leclair : Non, c'était assez clair, M. le ministre?

M. Lessard : Oui, oui, c'était clair. Mais, quand vous avez commencé par : Je vais donner la réponse, je me suis dit : Dis-moi pas que je vais être obligé de deviner les questions.

Le Président (M. Bérubé) : ...Jeopardy.

M. Lessard : Non, mais c'est intéressant comme approche, à savoir de clarifier la réglementation. Parce que les plans d'eau ne sont pas tous dans notre cour, quoiqu'on partage des lignes, évidemment, de séparation quand on passe les frontières entre deux législations qui peuvent se rencontrer. Alors donc, on a pris une mesure plus sévère, nous autres, de l'interdire pour éviter de... La plupart amenaient, donc, du poisson vivant comme appât, puis, à la fin — bien, ça, ça aurait été pas si pire si on avait pu contrôler — il t'en reste encore, puis ta pêche est finie. Ça fait que le monde, ils pognent ce qui reste puis ils le versent dans le lac. Mais c'est un habitat vivant, hein, ils se reproduisent, ça fait que, là, on reproduit des affaires qu'on voudrait avoir plutôt comme appât plutôt que comme prise. Alors, je pense qu'il y a lieu d'harmonisation, puis oui, on va vous rencontrer avec plaisir, puis... Donc, on a des ententes de coopération avec l'Ontario, il faut en avoir d'autres sur ces aspects-là pour que la compréhension du pêcheur, un à côté de l'autre... sachant que la ligne passe entre les deux, que ça soit aussi compréhensible pour les gens qui y vont.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Beauharnois.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Et j'apprécie la réponse du ministre. Je l'avais deviné, il est tellement gentil. Je vous rapporterais, M. le ministre, à vos crédits, à la page 106 et 107. On sait que parfois on peut faire parler des chiffres. Je ne suis peut-être pas un spécialiste dans les chiffres, mais, juste pour bien me mêler, là, peut-être... Vous

avez des gens à l'entour de vous qui pourraient me rassurer encore, j'essaie juste de comprendre un peu, si on regarde la page 107, je ne sais pas si les gens sont à...

M. Lessard : On va le prendre, mais vous pouvez peut-être la lire en attendant.

M. Leclair : C'est le budget des dépenses 2014, c'est le plan annuel de gestion des dépenses. Je ne suis pas certain...

M. Lessard : Oui, allez-y pour la question, on verra si...

Le Président (M. Bérubé) : M. le député, allez-y.

M. Leclair : Si on va, mettons, à la page 106, on parle du budget de dépenses par programmes, on parle, dans Forêt, on a moins 3 millions. On regarde sur le total, qui donne toujours le moins 3 millions... Lorsqu'on s'en va l'autre côté, à la page 107, on parle de la SEPAQ qui, eux, c'est plus 3 millions. Donc, on parle depuis tantôt, là, vous vous êtes fait questionner par la deuxième opposition...

M. Lessard : Oui, tout à fait.

M. Leclair : On parlait d'un manque à gagner de plus ou moins 3 millions. Vous nous avez expliqué un peu, question d'investissements, et tout, bien là on se retrouve avec un plus 3, moins 3, donc on a un différentiel de 6 millions. Alors, j'aimerais juste m'assurer que, dans ce différentiel-là, qu'on comprenne bien, là, que ce n'est pas un manque à gagner de 6 millions, qu'il y aura des coupures, puis surtout de s'assurer aussi... Parce que, tantôt, on parlait de nouveaux parcs, de nouvelles demandes, donc on va sûrement avoir besoin de nouveaux agents de la faune. On sait que, ces gens-là, là — vous l'avez bien expliqué tantôt — même si on n'a pas tous les tableaux, qu'il y a déjà peut-être un manque de personnel. Bien, je veux m'assurer que ces chiffres-là ne toucheront pas nécessairement, là, les agents de la faune qui... On dira : Bien, on a un manque à gagner de 6 millions, donc on fait un gel ou on embauche tranquillement, pas vite. Alors, j'aimerais avoir une explication, là, parce que je ne comprends pas trop, là.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Alors donc, quand on regarde l'ensemble des crédits présentés par le ministère, c'est présenté par super catégories, on n'a pas tout le détail de ce que le ministère... par embauches, par secteurs d'activité, etc. Dans les cas que vous présentez, ce n'est pas le même 3 millions, quoiqu'on pourrait y voir... Alors donc, la SEPAQ, on le sait, c'est au niveau des investissements, donc, alors donc, et, dans le ministère, il y a quelques réductions, effectivement. Alors donc, ce n'est pas les mêmes 3 millions. Mais, donc, on n'a pas sorti tout ça, là. Malheureusement, les cahiers, quand on présente les crédits, ne permettent pas de faire toute la ventilation. C'est par gros blocs : rémunération, provisions pour mauvaises créances, etc., investissements, hein, puis ça ne donne pas le détail des investissements, là, est-ce que c'est du parc informatique, etc. Donc, quand on regarde les catégories... Alors donc, rassurez-vous.

Maintenant, sur le plan de développement des agents, nécessairement, si tu dis : Ah! si vous êtes en train de grossir les parcs, puis vous n'avez toujours pas plus de monde, êtes-vous en train de grossir... En fait, on fait une analyse de risques aussi. Quand on est dans un parc de conservation, c'est-à-dire une aire protégée, on est sûrs qu'il ne se fait aucune chasse. Donc, on vient limiter un secteur où est-ce qu'il y avait de la chasse. Ce qu'il faut watcher, c'est tout le tour du parc. Honnêtement, si tu dis : Dans cet espace-là, c'est protégé... Il n'y a pas de chasse possible dans les parcs nationaux. Il y a de l'activité de pêche liée à l'autoproduction, c'est-à-dire on n'ensemence pas, mais... Donc, on vient de limiter certaines activités, qui fait en sorte qu'on les libère peut-être pour un plus grand territoire.

Quand ils ont fait la Témiscouata, historiquement personne ne croyait qu'on allait interdire la chasse un jour. Quand ils ont fait le parc, qui est un immense... qui est un grand parc, bien il n'y a plus de chasse possible. Alors donc, au moins, les agents sont plutôt aux alentours parce que le gibier, lui, il ne le sait pas elle finit où, la limite. Mais il faut s'en préoccuper parce que, s'il n'est pas chassé dans une grande plaque, bien, il pourrait être tenté à sortir, puis le chasseur qui n'est pas préoccupé par ça, lui, s'en rapprocher.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député, moins d'une minute.

M. Leclair : Merci, M. le Président. Donc, en conclusion, M. le ministre, on doit comprendre qu'il ne faut pas comparer les tableaux, peut-être pas parce qu'ils sont un à côté de l'autre, là... ça fait partie des ensembles budgétaires, que c'est bien une perte de 3 millions globale. Donc, on peut rassurer les gens qui nous écoutent, même si, tantôt, on a parlé de manque d'agents de la faune, qu'on peut juste en former une vingtaine par année, que ce n'est pas parce qu'on va être déficitaire... l'intérêt du ministre, c'est de s'assurer que la protection des agents de la faune, eux-mêmes comme travailleurs ainsi que la population... que vous allez maintenir cet intérêt-là pour s'assurer de la sécurité des gens qui sont aux alentours.

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : Oui. Bien, ça vient présenter à savoir que, un, ce n'est pas une diminution de budget d'opération, là. Dans ce volet-là, qui est une diminution des investissements, alors donc, oui, on a la même préoccupation. Puis on vit sur le territoire, alors donc on veut que ce soit une expérience heureuse.

Le Président (M. Bérubé) : Merci, M. le ministre. Ça met fin à ce bloc pour l'opposition officielle. Dernier bloc pour les députés formant le groupe parlementaire du gouvernement. Pour un bloc de 19 minutes cette fois, et je reconnaitrai le député de Fabre.

• (11 h 40) •

M. Ouimet (Fabre) : Merci, M. le Président. Lors de ma dernière intervention un peu rapide, on a abordé le sujet très intéressant, là, du bar rayé, la situation du bar rayé, et je vais songer à me greyer d'équipement approprié.

Mais j'aimerais, M. le Président, aborder un autre... Vous savez, outre mon éventuelle passion pour le bar rayé, j'ai une passion pour les activités de plein air. Et je suis très heureux d'être ici ce matin pour procéder à l'étude des crédits et, surtout, heureux de voir que le P.D.G. de la SEPAQ est ici, et j'aimerais profiter de l'occasion pour poser quelques questions parce que... Et c'est plus en tant qu'usager que de parlementaire que je suis heureux d'être ici parce que j'avoue, M. le Président, que j'utilise énormément les services de la SEPAQ, et, à mon point de vue, c'est un joyau exceptionnel. Alors, je vais me faire plaisir ce matin, avec votre permission et la permission de mes collègues, pour poser quelques questions au ministre et peut-être au P.D.G. de la SEPAQ.

En fait, peut-être un petit rappel parce que, quand on parle de joyau, le gouvernement a adopté en 2011, et, d'ailleurs, le ministre actuel était le ministre responsable de cette loi-là... on a déposé en novembre 2011 la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité du territoire. Et même il y a eu l'adoption de la loi en mai 2012, loi qui porte le même nom, et la SEPAQ est, évidemment, un joueur de premier plan dans cette stratégie. La SEPAQ a déposé son plan d'action en lien avec cette stratégie, et vous me permettrez, M. le Président, à la veille de la fête nationale... Quand je lisais les documents, ça résonnait pour moi, ce que j'ai lu dans les documents de la SEPAQ. On y lit :

«La stratégie — d'occupation et de la vitalité du territoire — est fondée sur l'attachement des populations à leurs territoires. Le territoire public revêt une importance considérable pour les régions. Les Québécois et les Québécoises sont de plus en plus animés d'une fierté toute légitime à l'endroit des territoires publics confiés à la société. En effet, le patrimoine naturel et culturel est l'un des fondements de l'identité culturelle; il est source de fierté et d'inspiration.»

Alors, je trouvais, M. le Président, que ces paroles de la SEPAQ, qui résument bien le rôle de la SEPAQ, l'importance de la SEPAQ en lien avec la politique, la stratégie qu'on s'est donnée au gouvernement, de même que les orientations maintes fois répétées par le premier ministre actuel... Alors, je pense que nous sommes tout à fait en lien, en accord, et je tiens à profiter de la présence du P.D.G. de la SEPAQ pour témoigner de mon appréciation. J'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'utiliser les services, les...

Et je voulais... Très rapidement, parce que je sais que mes collègues auront des questions... J'ai eu, au cours des dernières années, à utiliser les prêts-à-camper, le nouveau service offert par la SEPAQ, et j'encourage tout le monde à utiliser ça. C'est une expérience... c'est vraiment, là... c'est du gros luxe, ça permet d'accéder... Ceux qui sont moins familiers avec le camping, par exemple, peuvent aller dans les nombreux parcs où on a aménagé des endroits. C'est très luxueux. En fait, ce n'est presque plus du camping, là, mais ça permet à tout le monde, à tous les parlementaires qui sont moins familiers... Il y en a qui font de la pêche, de la chasse, mais il y en a qui ne font ni l'un ni l'autre et qui ne vont même pas dans nos parcs. Alors, je pense que c'est très important.

Ceci dit, j'aurais aimé avoir, très rapidement, là, un état de situation sur le développement des prêts-à-camper, vers où on se dirige, où est-ce qu'on en est. J'ai pris connaissance du rapport 2012-2013, mais je n'ai pas l'état actuel de la situation. Alors, avec votre permission...

Le Président (M. Bérubé) : Oui. Alors, vous pourriez parler aussi de l'Auberge de montagne, qui est magnifique, dans ma circonscription.

M. Ouimet (Fabre) : Ça s'en vient.

Le Président (M. Bérubé) : Et j'ai besoin du consentement des deux oppositions pour que M. Raymond Desjardins, P.D.G. de la SEPAQ, puisse s'adresser à nous. D'abord, M. Desjardins ou M. le ministre?

M. Lessard : Non, ça va aller. Je pense que la question est bien dirigée, puis...

Le Président (M. Bérubé) : M. Desjardins, la parole est à vous pour la réponse.

M. Desjardins (Raymond) : Merci, M. le Président. M. le député, écoutez, bien sûr, vous me demandez de faire un état de situation sur les prêts-à-camper. Vous me permettrez peut-être de faire une petite mise en contexte. Évidemment, au niveau de la société, ce qu'on a essayé de faire au cours des dernières années, c'est de diversifier l'offre de nos parcs nationaux de manière à essayer de satisfaire l'ensemble des clientèles, donc élargir la base de clientèle.

Moi, je me rappelle de l'époque où les parcs étaient surtout connus pour les superamateurs de plein air avec un gros «packsack» sur le dos et qui marchaient 12 kilomètres avant de se rendre à leur site de camping. Il faut garder ça parce que ça fait partie des produits, mais je pense que ce qu'on a essayé de faire dans les dernières années, c'est vraiment de rendre ça plus accessible à l'ensemble des clientèles, et particulièrement les familles. Et donc on a essayé, au travers de ça, de développer des produits d'activité, donc des sentiers de randonnée plus faciles, des pistes cyclables, des belvédères,

des activités d'interprétation animées par des gardes-parc, plus accessibles et plus ludiques, je dirais, donc plus agréables — les gens sont en vacances — et, bien sûr, des produits d'hébergement qui sont moins dispendieux et qui sont plus diversifiés.

Alors, on part du camping... le camping rustique, où il faut se rendre par soi-même, au camping sans service, le camping aménagé, où on peut même recevoir maintenant des gens avec des roulottes ou des motorisés. Qu'on se le dise ou non, ça fait partie maintenant de la réalité du marché du plein air, et on a développé des types d'hébergement, à commencer par le prêt-à-camper, donc les tentes Huttopia, les yourtes, également des petits chalets conventionnels qu'on appelle maintenant les EXP, qui sont faits pour deux personnes. Et l'idée, c'est vraiment de pouvoir développer des produits plus accessibles pour des clientèles moins fortunées.

Alors, il était un temps où la majorité de nos produits étaient des produits relativement haut de gamme, et qui coûtaient relativement cher, et, avouons-le, qui n'étaient pas accessibles à l'ensemble des gens. Et on a vu la demande évoluer, et il fallait trouver des façons de rendre ces territoires-là accessibles pour que les gens puissent y vivre des expériences, qu'ils puissent découvrir les régions du Québec, évidemment. Alors, ce que je peux vous dire, c'est qu'on poursuit ce développement-là dans les prochaines années. Cette année, on continue à investir dans les prêts-à-camper. Les résultats d'exploitation sont très positifs. Plus on en ajoute dans le marché, plus les taux d'occupation augmentent. Alors, il doit donc y avoir une demande.

Et, évidemment, je terminerais en vous disant que cela s'appuie sur la stratégie touristique qui est poursuivie, bien sûr, par le ministère du Tourisme du Québec, qui a fait des parcs nationaux le produit d'appel nature pour le Québec sur les marchés étrangers. Alors, il fallait avoir des produits d'hébergement et des services qui correspondaient aux standards internationaux pour accueillir, bien sûr, les Québécois, mais aussi la clientèle de partout dans le monde.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Fabre.

M. Ouimet (Fabre) : Très rapidement, M. le Président. Vous m'avez «scoopé» parce que je voulais le... L'autre point, rapidement, que je voulais aborder...

Le Président (M. Bérubé) : ...il y a de la place.

M. Ouimet (Fabre) : ...c'était l'Auberge de montagne des Chics-Chocs, qui est un... Ça, là, c'est le paradis sur terre. Alors, j'encourage tout le monde à... En fait, je ne devrais pas, parce que le charme... cet endroit reculé, perdu dans la montagne, dans les Chics-Chocs, mais c'est vraiment un endroit absolument extraordinaire. En un mot, parce que je sais que mes collègues veulent prendre la parole, pouvez-vous dresser un portrait de cet endroit absolument extraordinaire?

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre? M. le P.D.G.?

M. Lessard : Bien oui, honnêtement, après un mois et demi, je n'ai pas eu le temps de le voir, sauf en image. Sauf en image parce qu'en allant sur le site, en allant visiter les différentes offres, qui vont de ta propre tente à terre jusqu'à de l'hébergement où les chemins ne se sont pas rendus, mais on pourrait avoir accès par d'autres façons... Alors donc, je n'ai visité que le site. Donc, la SEPAQ a un très beau site, interactif d'ailleurs. Donc, je vais laisser, peut-être, commenter la qualité de l'hébergement, mais je me fais bien un devoir d'y aller.

Le Président (M. Bérubé) : M. Desjardins.

M. Desjardins (Raymond) : Merci, M. le Président. Bien, écoutez, dans la même logique dont je vous parlais tantôt, on a essayé de diversifier les produits pour des gens moins fortunés, mais, bien sûr, on est aussi développés de l'autre côté, c'est-à-dire pour des clientèles qui recherchent des produits plus exclusifs, plus haut de gamme, et l'Auberge de montagne s'inscrit dans cette vision-là. Donc, c'est un produit qui a été développé il y a quelques années. L'objectif, on se rappelle, c'était dans un plan qui s'inscrivait dans le développement des Chics-Chocs. Donc, les Chics-Chocs, c'est probablement la plus belle expérience montagne dans l'Est de l'Amérique du Nord. On y retrouve là une qualité d'expérience montagne qui se compare avantageusement à ce qu'on peut retrouver dans les Rocheuses canadiennes. Et, pour avoir fait les deux, je peux vous en parler sans aucun problème.

Alors, cette auberge-là, elle a été créée à l'extrémité de la gamme, donc c'est notre produit le plus exclusif. C'est un produit qui, en termes de pourcentage de clientèle, reçoit le plus de clientèle étrangère. Donc, on a beaucoup, beaucoup de clients qui viennent de l'extérieur du Québec, donc des Américains, des Ontariens, des Européens. Et on s'y attendait, évidemment, et c'est une belle façon de faire connaître le Québec. Alors, tout ce que je peux vous dire en conclusion, c'est que les résultats de l'auberge sont en croissance constante et qu'on a dépassé les objectifs cette année en termes de réservations. Donc, le produit semble prendre son rythme de croisière, et on pense peut-être, dans les prochaines années, selon l'évolution des ventes, selon l'évolution de la demande, peut-être élargir un peu la clientèle dans ce type de produit là.

M. Ouimet (Fabre) : Merci.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Fabre, est-ce que ça complète? Je serais en mesure de reconnaître...

M. Ouimet (Fabre) : Ça donne envie d'y aller, d'y retourner.

Le Président (M. Bérubé) : Oui. M. le député de Côte-du-Sud.

M. Morin : Merci, M. le Président. Bonjour, tout le monde. Vu que M. le directeur général de la SEPAQ est là, j'aurais peut-être un petit message à lui porter. Moi, je suis un client de la réserve des Laurentides, à Rimouski, et, à chaque année, on va à Ashuapmushuan. Il y aurait peut-être lieu de jeter un petit regard de ce côté-là. Il y aurait peut-être lieu à des investissements assez marqués à faire. Je sais que ces années-ci... mais peut-être pour les trois ou quatre ans futurs... Ashuapmushuan, c'est une très belle réserve. On chasse l'original, on pêche le brochet et on chasse la perdrix. Mais peut-être regarder de ce côté-là. Je me fais un fidèle défenseur de cette réserve.

Donc, la question s'adresse à M. le ministre. Le 18 juillet 2013, le parc national de Tursujuq a été créé, le parc national d'Opémican a été officiellement créé le 19 décembre 2013 et aussi, en novembre 2013, le parc du Mont-Saint-Bruno a été agrandi. J'aimerais savoir de la part du ministre quelles sont les particularités de ces parcs. Et, aussi, naturellement qu'il y a du développement socioéconomique, et j'aimerais en connaître les effets.

• (11 h 50) •

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre, en réponse.

M. Lessard : Oui. Alors donc, comme on a l'ancien ministre du Tourisme, qui a probablement dû, dans ses anciennes fonctions, parler, donc, de la constitution de ces parcs-là, alors donc...

Le Président (M. Bérubé) : En fait, je n'avais pas les Parcs, mais j'en ai toujours rêvé, M. le ministre.

Des voix : Ha, ha, ha!

Le Président (M. Bérubé) : Ils sont au courant.

Des voix : Ha, ha, ha!

Le Président (M. Bérubé) : Allez-y.

M. Lessard : On peut continuer de rêver, hein? C'est toujours permis. Mais c'est une carte importante dans l'offre touristique, évidemment. Alors donc, le parc Tursujuq, juste pour mentionner, c'est 26 107 kilomètres carrés, donc, qui est à l'est de la baie d'Hudson. C'est le plus grand parc national du Québec, mais aussi le plus grand de l'Est de l'Amérique du Nord continental. Alors donc, c'est immense comme constitution de parc. Donc, il y a les Cris et les Inuits qui connaissent bien ce territoire riche et l'utilisent encore à des fins de subsistance. Donc, c'est assez particulier, ça permet... Curieusement, ils disaient : Il ne se fait pas de chasse dans les parcs, mais les activités traditionnelles pour nourrir la famille liées au volet autochtone y sont maintenues.

Il y avait le parc national d'Opémican qui a été officialisé le 19 décembre 2013, qui est en bordure du lac Témiscamingue. Lui, il est le deuxième parc national d'Abitibi-Témiscamingue. Le territoire du parc occupe plus de 252 kilomètres carrés, et la base entière est constituée de terres publiques. Alors donc, c'est sûr que ça va plus rapidement pour construire des parcs, et il y a moins de critiques à ce moment-là pour la plupart du temps. Alors, le parc contribuera également à la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel de la région, puisque des bâtiments du site patrimonial du poste de relais pour le flottage du bois d'Opémican seront restaurés grâce à un budget de 10 millions de dollars. Donc, on sait que ce site-là, désigné en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, supporte plusieurs bâtiments, dont L'Auberge Jodoin, qui constitue le troisième bâtiment le plus ancien de l'Abitibi-Témiscamingue.

Par la suite, il y avait aussi... vous avez parlé du parc national du Mont-Saint-Bruno, qui a été agrandi afin d'y inclure plusieurs petites propriétés privées ainsi que des propriétés d'envergure qui appartenaient, donc, à des diverses entités municipales, provinciales et même fédérales. La superficie totale, maintenant, est de 8,8 kilomètres, donc, carrés. Tantôt, on parlait du plus grand, à 26 107 kilomètres carrés, puis là on en a un tout petit, à 8,8 kilomètres carrés. Le parc du Mont-Saint-Bruno demeure, malgré cet agrandissement, le quatrième plus petit des 26 parcs qu'on compte au Québec tout en étant le plus fréquenté du réseau. Alors, curieusement, vous savez, dépendamment où on se situe, il y a des attrait pour différentes clientèles. Alors, l'agrandissement représente une contribution majeure du gouvernement puis une recherche, surtout, d'équilibre entre le développement et la protection de l'environnement de la Montérégie. Donc, il y a beaucoup de pression qui se fait actuellement, donc l'importance de préserver cet habitat-là.

Alors donc, ça donne une ampleur de trois dimensions de parcs sur une étendue de territoire à géométrie variable, mais en taux de fréquentation assez élevé. Alors donc, on sait que, pour créer un parc, ça coûte quand même à peu près, environ 30 millions de dollars à l'établissement, sauf pour le Nord, qui est un peu moins coûteux, étant donné que les niveaux d'attente sur les infrastructures sont moins élevés, alors donc... ou différente, différente à cause de l'approche qu'on y pratique. Donc, ça fait un tour de roue, je pense. Je ne sais pas si on a répondu correctement...

M. Morin : Oui, mais...

M. Lessard : Puis, sur la réserve des Laurentides, bien peut-être que vous auriez des suggestions à apporter quant aux territoires de pêche et de chasse et de ces installations qui étaient visés par votre commentaire.

M. Morin : Oui, au niveau des Laurentides, c'est...

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Côte-du-Sud, vos propositions.

M. Morin : M. le Président, excusez. Au niveau des Laurentides, c'est parfait. Rimouski, c'est formidable. Mais, à Ashuapmushuan, le territoire est tellement grand et beau, il y a de l'original, et que peut-être les bâtiments seraient à être restaurés.

M. Lessard : On a peut-être une amorce de réponse...

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : ...du directeur sur la perspective...

Le Président (M. Bérubé) : M. Desjardins.

Une voix : M. le Président...

Le Président (M. Bérubé) : Non. Bien, il n'y a pas d'opposition à ce que M. Desjardins, là-dessus, là... Allez-y, M. Desjardins, sur Ashuapmushuan.

M. Leclair : ...

Le Président (M. Bérubé) : ...le député de Côte-du-Sud, M. le député. Allez-y.

M. Desjardins (Raymond) : M. le Président, pour répondre à la question du député, on est, évidemment, dans un réseau, hein? Il y a 50 établissements à l'intérieur de la société, vous comprenez qu'ils ne sont pas nécessairement tous de même niveau. On est tout à fait d'accord avec vous que la réserve faunique d'Ashuapmushuan n'est pas parmi celles dont les infrastructures ont été mises à niveau au cours des dernières années.

Cette année, nous y investissons 900 000 \$. Malheureusement, ça va aller un petit peu moins vite que prévu parce qu'on a eu un incendie dans notre poste d'accueil. Vous avez peut-être vu ça. Donc, il a fallu reconstruire le poste d'accueil. Donc, il y a une partie du budget qu'on devait remettre dans la réserve qui a dû aller là. Mais il y a vraiment une préoccupation de la société pour aller de l'avant avec la réfection de ces infrastructures-là.

Par ailleurs, je vous souligne que la réserve Ashuapmushuan est dans un processus de transition présentement. C'est une réserve qui va passer sous gestion des Innus au cours des prochaines années. Donc, présentement, on est dans un processus de transition vers une gestion de cette réserve faunique là qui va être prise en charge par la nation innue de Mashteuiatsh au cours des prochaines années. Mais ça ne nous empêche pas d'investir pour laisser des équipements en bonne condition.

Le Président (M. Bérubé) : M. le député de Côte-du-Sud, en vous précisant qu'il vous reste 1 min 20 s.

M. Morin : Mon intervention n'était pas en but d'une critique, mais simplement une observation, compte tenu de ce que je connais. Et je vous remercie de la réponse, je suis certain que les gens d'Ashuapmushuan sont très heureux de vous entendre. Et peut-être... Ça va?

Le Président (M. Bérubé) : Vous avez une minute encore.

M. Morin : Encore.

Le Président (M. Bérubé) : Oui.

M. Morin : M. le ministre, ça vous va-tu?

M. Lessard : Oui.

M. Morin : Il y aurait peut-être de la planification de tout ça, des parcs, tantôt, là, que vous m'avez parlé. Compte tenu de ce qu'on connaît au niveau du gouvernement, est-ce que la planification... Il y a une planification, sûrement.

M. Lessard : Oui. Bien, au niveau des investissements...

Le Président (M. Bérubé) : M. le ministre.

M. Lessard : ...donc, la SEPAQ...

M. Morin : Les nouveaux parcs.

M. Lessard : La constitution de nouveaux parcs, six sont en voie de constitution et de documentation. Il faut dire qu'il y a une équipe d'architecture qui est au ministère qui permet de planifier et de bâtir l'infrastructure puis, après ça... donc sur un territoire donné et ses délimitations. On voit que ce n'est jamais simple. Des fois, il y a des contraintes si on est sur les terres publiques ou s'il y a des bâtiments. Quand il n'y a pas de présence, nécessairement, de bâtiments, il peut y avoir de la présence de territoires de chasse, piégeage et des communautés qui l'habitent ou déjà des gens qui exercent des activités qui ne pas compatibles avec la nature d'un parc. Alors donc, c'est à suivre. Merci.

Adoption des crédits

Le Président (M. Bérubé) : Merci, M. le ministre. Merci à l'ensemble des parlementaires, ça s'est très bien passé. Alors, le temps alloué à l'étude des crédits budgétaires du programme Faune et parcs relevant du portefeuille Forêt, Faune et Parcs pour l'exercice financier 2014-2015 étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à sa mise aux voix. Ainsi, le programme 2, Faune et Parcs, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Adoption de l'ensemble des crédits

Le Président (M. Bérubé) : Sur division. Finalement, l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Forêt, Faune et parcs pour l'exercice financier 2014-2015 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Documents déposés

Le Président (M. Bérubé) : J'entends sur division. En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition.

Et la commission ajourne ses travaux au mercredi 25 juin, à 9 h 30. où elle entreprendra l'étude des crédits du portefeuille Transports. Merci à tous.

(Fin de la séance à 11 h 59)